



Rapport annuel

2015



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Sommaire

Activités juridiques et scientifiques	3
I. Avis de droit	7
II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres)	12
III. Manifestations scientifiques	13
IV. Publications	19
V. Collaborations	20
VI. Boursiers.....	21
VII. Activités scientifiques des collaborateurs.....	22
Activités de la bibliothèque	31
I. Services des acquisitions et des ressources continues	35
II. Catalogage et développement des collections	36
III. Numérisation.....	37
IV. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)	39
V. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice.....	40
VI. Services au public.....	42
Organisation & Finances	47
I. Collaborateurs au 31.12.2015.....	49
II. Conseil et Comité de l'Institut.....	50
III. Conseil scientifique	51
IV. Ressources humaines.....	52
V. Finances.....	55
VI. Logistique et sécurité	58
VII. Informatique	59
IX. Relations publiques.....	59
AiSDC	60

Pour une meilleure lisibilité, la forme du masculin générique est utilisée dans ce document.



Activités juridiques et scientifiques



Introduction

L'année 2015 fut riche en activités et événements. Comme il se doit pour une année au milieu d'une décennie, elle a été tournée aussi bien vers l'avenir que vers le passé.

Vers le passé d'abord, puisqu'en 2015, l'Institut a souhaité rendre hommage à trois différentes personnes qui l'ont beaucoup marqué et soutenu. Au printemps 2015, l'Institut et l'Université de Fribourg ont fêté le 90^e anniversaire du directeur fondateur de l'ISDC, le Professeur Alfred E. von Overbeck. Ce fut l'occasion de passer en revue sa grande implication dans les deux institutions ainsi que sa contribution au développement du droit international privé mais aussi de rencontrer beaucoup d'anciens de l'Institut et surtout de le remercier. Nous sommes d'autant plus contents d'avoir célébré cet anniversaire que nous avons appris son décès en avril 2016.

Ensuite, lors de deux autres événements, l'Institut a voulu rendre hommage à deux grandes personnalités qui nous ont quittés en 2014 : Patrick Glenn, professeur canadien et Tito Ballarino, professeur italien. Les deux commémorations ont permis de partager quelques réflexions sur leurs œuvres respectives ainsi que leurs liens à l'Institut. Deux espaces leur ont été dédiés : un espace pour les boursiers en mémoire de Patrick Glenn et un espace hébergeant la collection que la famille a eu l'amabilité de léguer à la bibliothèque en mémoire de Tito Ballarino.

Vers le futur, ensuite, puisque le Conseil de l'Institut a adopté, dans sa séance annuelle, la stratégie 2015 – 2020 pour les activités scientifiques/juridiques. Cette stratégie est le fruit d'un long processus de réflexion, incluant notamment les collaboratrices et collaborateurs ainsi que le Conseil scientifique. Elle prévoit quatre champs d'actions :

- a) Augmenter l'efficacité, la qualité et la cohésion à l'interne par la création d'accents thématiques, tout en maintenant la polyvalence et les spécialisations individuelles des collaborateurs. A ces fins, plusieurs axes thématiques ont été identifiés, incluant notamment le droit et la communication ainsi que les entreprises et les droits de l'homme en sus des sujets traditionnellement liés à l'Institut tels que le droit comparé, le droit de la famille et le droit des successions ou le droit international privé.
- b) Augmenter la visibilité externe par l'accent mis sur l'élaboration et la diffusion des publications.
- c) Maintenir et assurer le soutien politique par une augmentation de l'offre des prestations d'intérêt public, comprenant notamment le soutien aux jeunes chercheurs et la mise à disposition systématique des informations pour la pratique.
- d) Étendre les collaborations et les partenariats et établir un réseau dans le domaine du droit comparé.

La mise en œuvre de la stratégie a marqué une grande partie des activités 2015. Ainsi, dans le premier champ d'activités, la création d'accents thématiques, les deux nouveaux sujets ont reçu une attention particulière. Pour l'axe thématique du droit et communication / internet, une grande partie du travail des collaboratrices et collaborateurs du domaine de direction scientifique a été dédiée à un projet de recherche, décidé par le Conseil de l'Institut en 2014, sur la liberté d'expression sur Internet. Sur l'axe « entreprises et droits de l'homme », l'Institut, conjointement avec le Centre suisse de compétence pour les droits humains, a commencé les travaux sur une étude concernant l'«Access to Remedies» des victimes.

Dans le deuxième champ d'actions, en sus des travaux d'édition sur le Yearbook of Private International Law et plusieurs publications individuelles, l'Institut a publié un volume dans la série des publications de l'Institut ainsi que les contributions au séminaire doctoral de 2014 dédié aux

« Difficultés économiques en droit ». Cette dernière publication constitue ainsi également un exemple de la mise en œuvre du soutien aux jeunes chercheurs prévu dans le troisième champ d'action. Plusieurs événements ont eu lieu au profit des doctorants tels que la journée de formation doctorale au sein du Programme doctoral de la CUSO ou l'accueil et la participation au séminaire doctoral dédié à la culture et le droit, organisé par un réseau d'universités sous la coordination de l'Université de Lucerne.

Pour mettre en œuvre le troisième champ d'action, l'Institut a également repris contact avec l'Office fédéral de la justice en vue de la mise à jour de plusieurs études dans le domaine des partenariats enregistrés et des successions.

Enfin, dans le quatrième champ d'actions, un premier pas vers l'établissement d'un réseau dans le domaine du droit comparé a été fait par l'organisation, conjointement avec l'Université de Fribourg et l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes, d'un événement sur des questions de méthode en droit comparé. Cet événement a réuni des académiques et des « praticiens » du droit comparé de tous les continents et a ainsi permis des échanges intéressants. Dans la même perspective d'un contact avec d'autres acteurs de droit comparé, l'Institut a organisé, conjointement avec le Centre de droit comparé en Afrique à l'Université de Cape Town, un événement en tant que partenaire du *Global Forum for Law, Justice and Development*, réseau réunissant un grand nombre d'institutions juridiques sous l'initiative de la Banque mondiale. Enfin, au niveau européen, l'Institut s'est présenté lors d'une réunion du Réseau de coopération législative des ministères de la justice de l'Union européenne afin d'explorer les possibilités de collaborations. Ces différents événements et contacts devraient permettre la constitution successive d'un réseau dans le domaine du droit comparé.

En ce qui concerne les collaborations et les partenariats « bilatéraux » à l'étranger, un accent a été mis sur la France et la Chine, et cela sans négliger des contacts et projets dans d'autres pays. En France, des contacts ont été noués avec le Bureau de droit comparé au sein du Ministère de la justice et repris avec la Société de Législation comparé. En Chine, une délégation de l'Institut a participé au *Comparative and Global Common Law Symposium* organisé par l'Institut de droit comparé de l'Université chinoise de science politique et droit à Pékin. Suite à cet événement, des anciens et des amis chinois de l'Institut ont inauguré la fondation d'un chapitre chinois de l'ASDC (Association des Alumni & Amis de l'ISDC). C'était l'occasion de se rendre compte des nombreux liens de l'Institut avec des juristes chinois, notamment grâce au travail du Professeur Harro von Senger.

L'essentiel du travail des collaboratrices et collaborateurs de l'Institut demeure cependant le fait de rendre accessible, à travers la rédaction des avis de droit ou d'autres indications, des informations sur le droit étranger. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement !

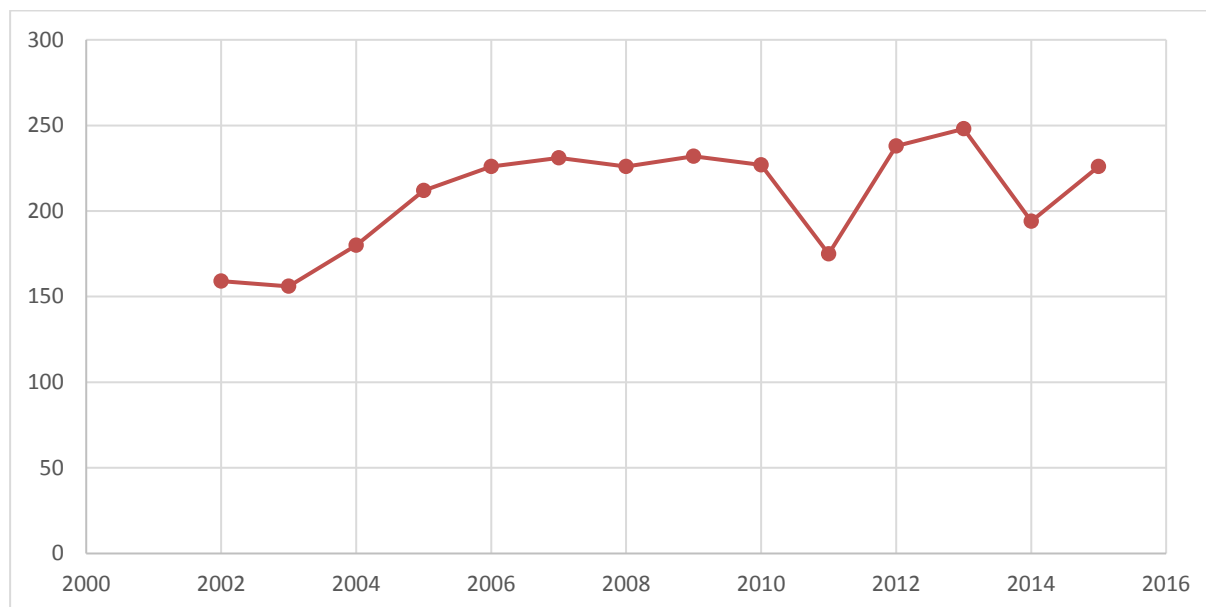
Lukas Heckendorn Urscheler
Vice-directeur



I. Avis de droit

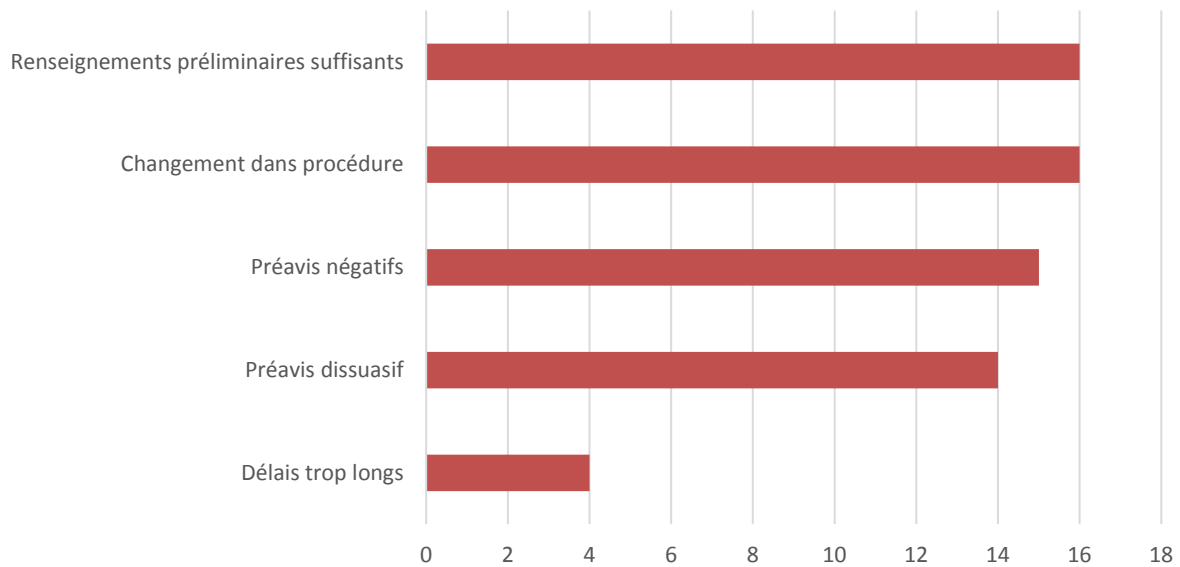
En 2015, l'Institut a reçu 226 demandes. Le nombre des demandes se situe ainsi dans la moyenne des demandes depuis 2006. Le graphique suivant illustre la variation de ce nombre sur les douze dernières années :

Evolution des demandes d'avis de droit depuis 2002



103 avis ont été délivrés sur l'année 2015, ce qui constitue une augmentation par rapport à l'année antérieure (86 avis délivrés). Toutefois, vu la variation considérable de ce chiffre (112 avis établis en 2013, 134 en 2012, 89 en 2011) ainsi que celle entre les différents avis en terme de temps de travail nécessaire pour la rédaction, il convient de rappeler la valeur limitée des statistiques basées sur le seul nombre des demandes. Ainsi, en 2015, une très grande partie du travail était dédiée à une étude pour le Conseil de l'Europe, demandée en 2014 (cf. ci-dessous, 4.).

Sur les 226 demandes d'avis de droit reçues en 2015, 92 ont été confirmées au 1^{er} mars 2016, soit 40%. Le chiffre a augmenté à 97 demandes confirmées au 1^{er} avril 2016. Si le chiffre absolu dépasse celui de 2014, le taux de confirmation est, quant à lui, inférieur. Cette évolution s'explique non seulement par l'augmentation des demandes, mais surtout par une volonté de les trier relativement tôt dans la procédure. Ainsi, dans plusieurs cas, le client est averti qu'il ne sera pas possible d'établir un avis dans les conditions souhaitées. Par exemple, les demandes touchant à des domaines qui, sur décision du Conseil de l'Institut, ne seront pas traités, tel que le droit fiscal, ou alors quand l'avis ne répondra pas aux besoins concrets du client. L'Institut indique alors au client d'autres institutions susceptibles de répondre à sa demande. De plus, dans un grand nombre de cas, des renseignements préliminaires sont fournis au client, notamment quand les recherches s'annoncent difficiles et longues. Par ces mesures, l'Institut vise à augmenter l'efficacité. Enfin, les parties d'un litige trouvent parfois une autre solution sans qu'il soit nécessaire d'établir un avis de droit formel. Le graphique ci-dessous indique que dans 45 cas, c'est suite aux propositions de l'Institut que la demande n'a pas été confirmée, alors que dans 20 cas, des contraintes ou modifications de la part du client ont été à l'origine de la non-confirmation. Dans les autres cas, l'Institut n'a pas reçu d'indications par rapport à la non-confirmation de la demande.



Sur les 226 demandes, 84 concernaient des demandes de transferts de sièges qui seront traitées sous le point II.

1. Les clients

En 2015, la Confédération a adressé 16 demandes à l'Institut, ce qui correspond aux dimensions des années précédentes. C'est cependant au niveau du taux de confirmation que l'on doit constater une légère baisse (63% contre 87% en 2014), due au fait que, dans plusieurs cas, des renseignements préliminaires ou encore des indications pratiques ont été suffisantes pour les besoins du client.

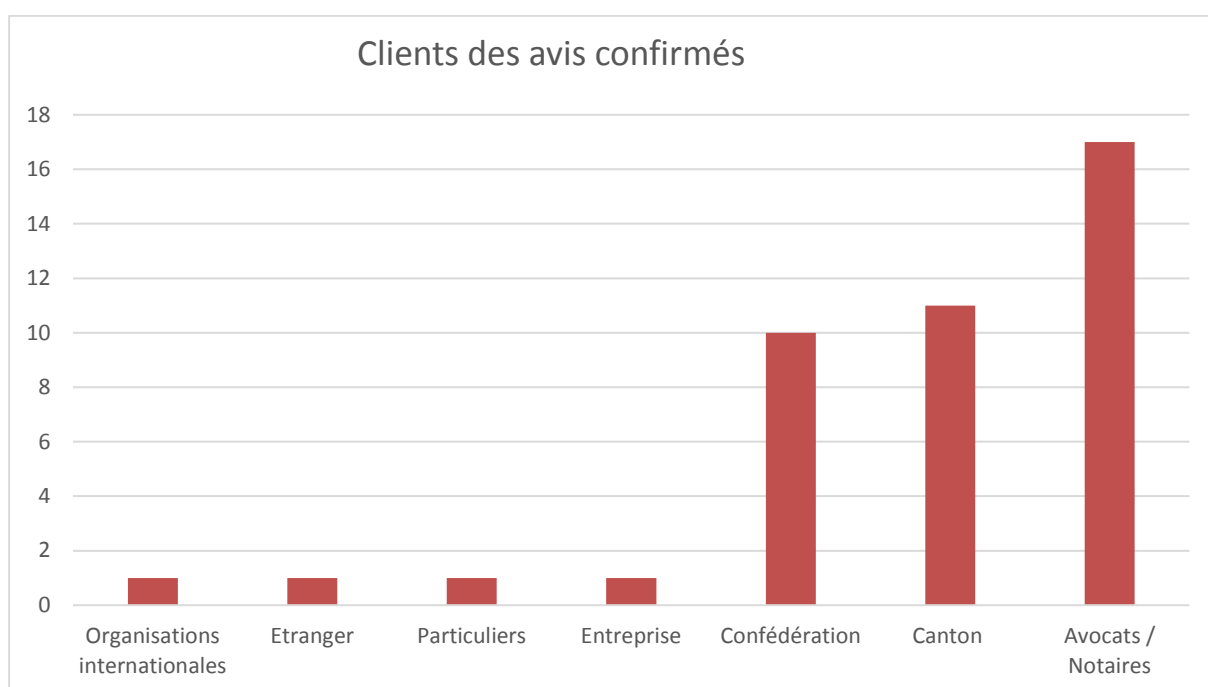
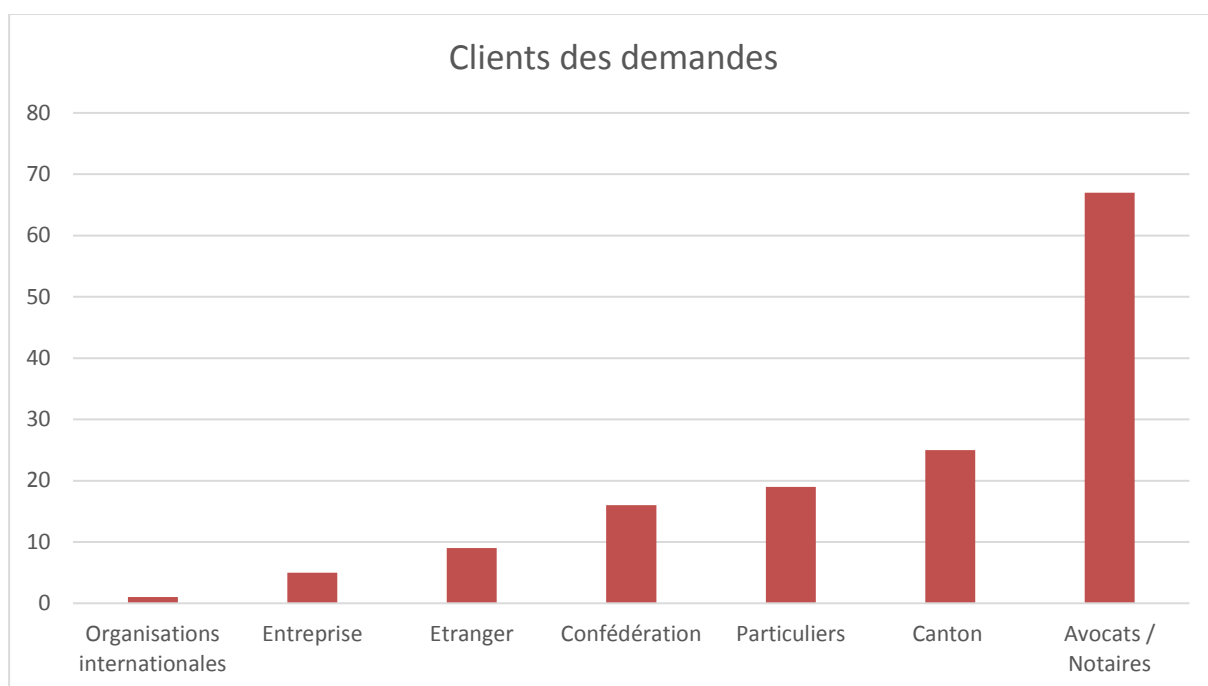
Le nombre des demandes de la part des autorités cantonales (le plus souvent des autorités judiciaires, plusieurs fois également des autorités de poursuite pénale et d'autres autorités) reste également constant par rapport à l'année précédente, avec cependant une légère augmentation du taux de confirmation.

Pour les demandes privées, la majeure partie vient des avocats ou des notaires. Cependant, le taux de confirmation est relativement faible (25%), ce qui s'explique entre autres que le préavis peut modifier la suite d'une procédure, par exemple en facilitant une éventuelle transaction entre les parties.

Enfin, si le nombre de demandes des particuliers a augmenté, il est toujours vrai que ceux-ci ne confirment que très rarement et se contentent, en règle générale, des informations préliminaires que l'Institut peut fournir.

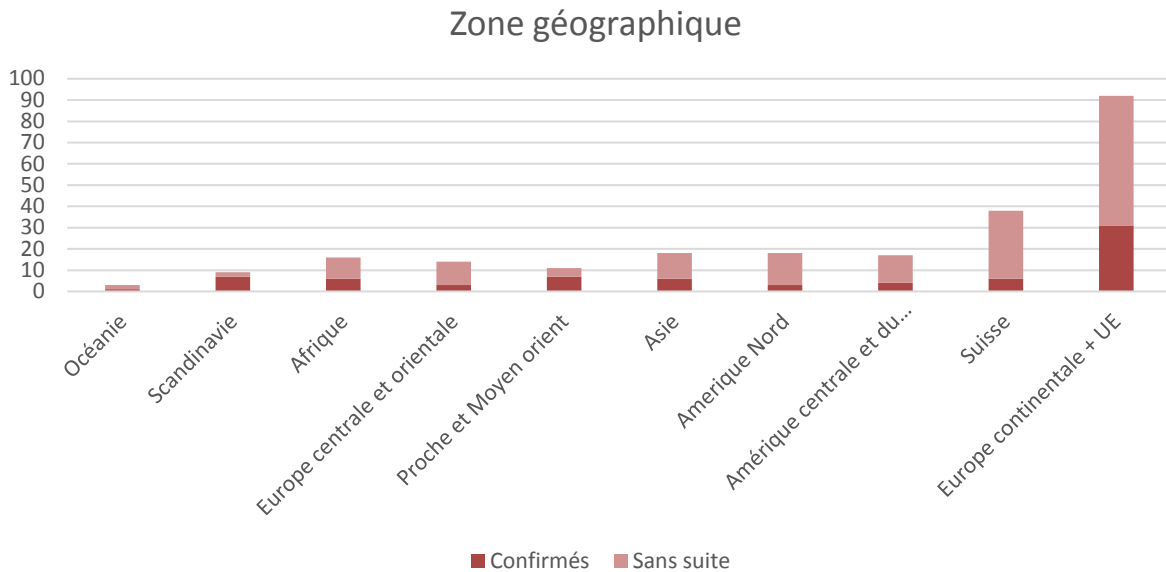


Clientèle	Confirmés	Demandes	Taux
Organisations internationales	1	1	100%
Etranger	1	9	11%
Particuliers	1	19	5%
Entreprise	1	5	20%
Confédération	10	16	63%
Canton	11	25	44%
Avocats / Notaires	17	67	25%



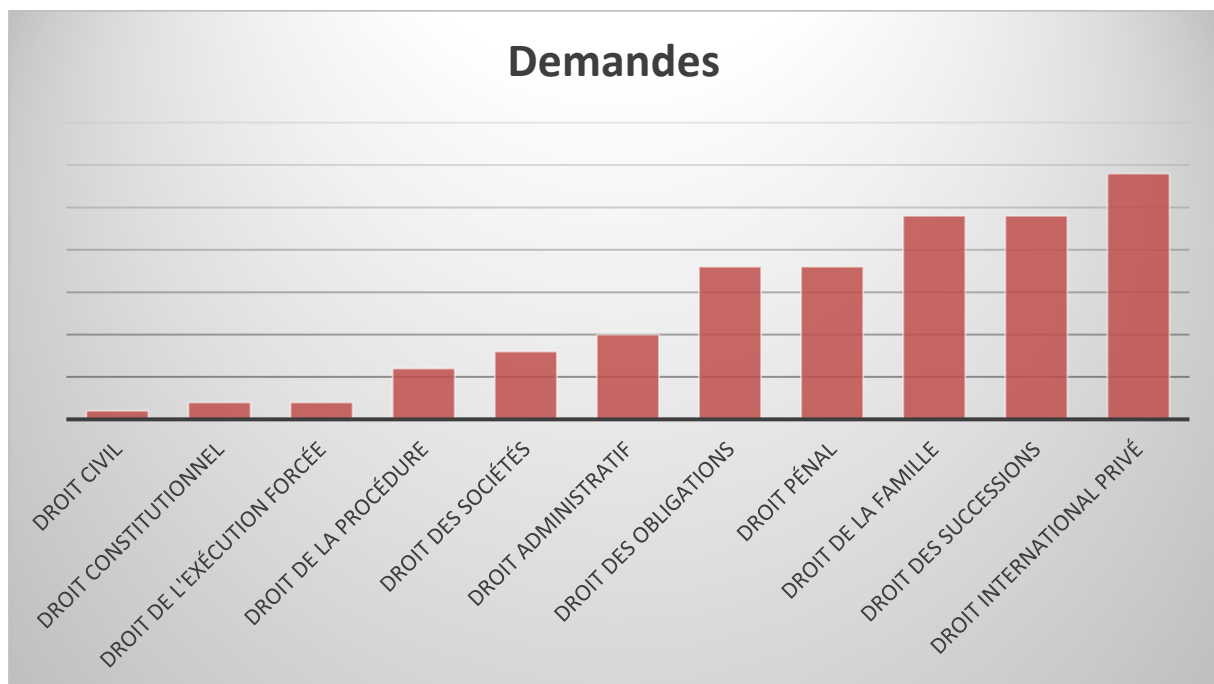
2. La diversité géographique

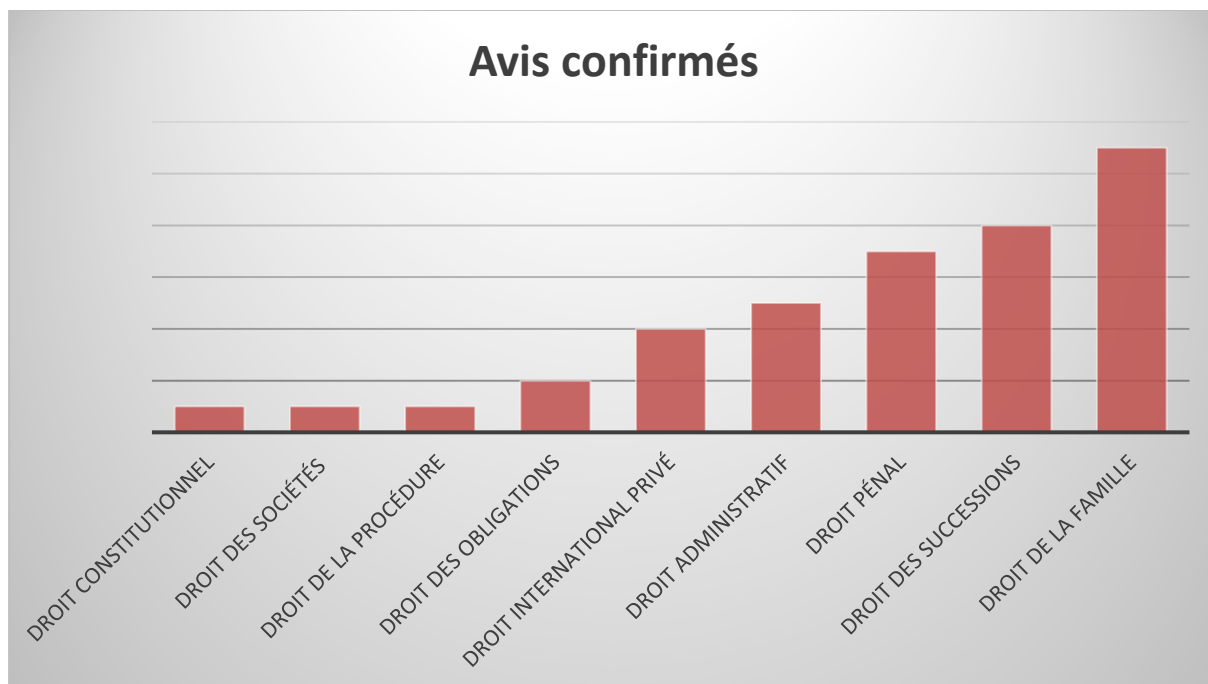
La grande majorité des avis concerne des pays de l'Europe continentale.



3. Les domaines de droit

Comme depuis les premières années, les demandes concernent avant tout le droit des successions, le droit de la famille et, souvent, le droit international privé. Ces demandes concernent en règle générale des situations de litige et proviennent donc des professionnels du droit et des tribunaux. Il convient également de relever la place importante du droit pénal, qui illustre le soutien de l'ISDC notamment aux instructions pénales.



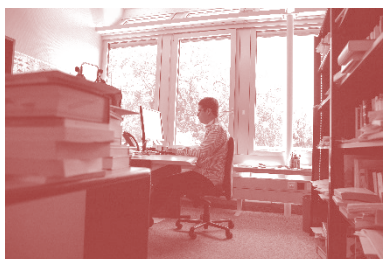


* droit civil : (autres : droits réels, droit des personnes)

4. Grandes études comparatives demandées en 2015

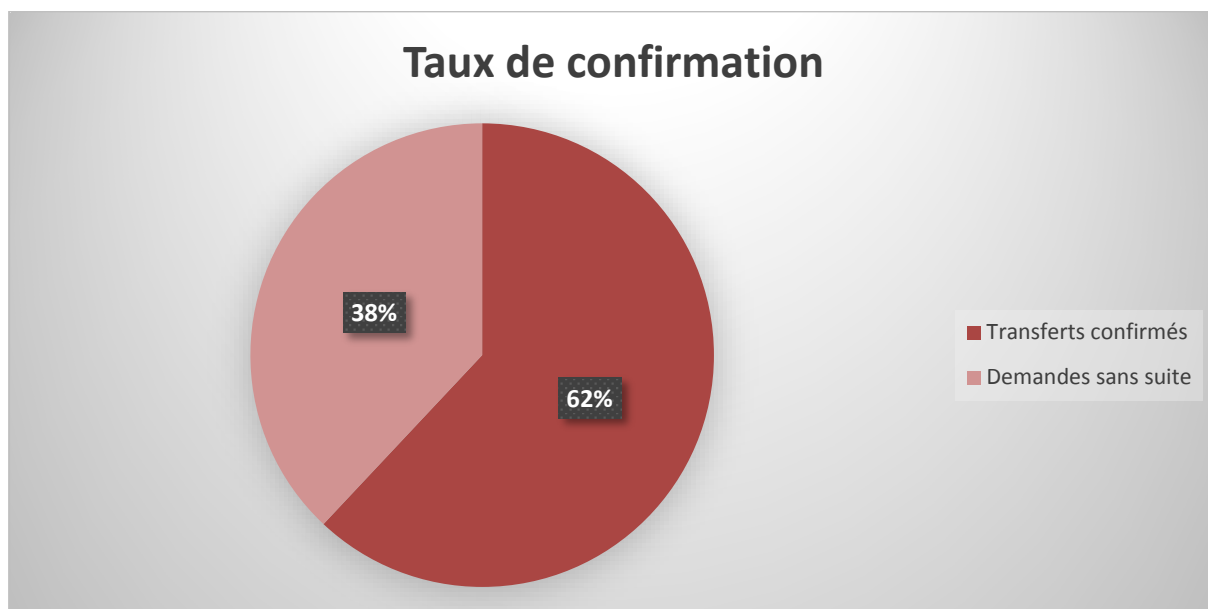
Si une grande partie du travail en 2015 (presque 2'500 heures) était dédiée à l'élaboration d'une étude comparative pour le Conseil de l'Europe, l'Institut a reçu une dizaine de nouvelles demandes de la part des différentes unités administratives de la Confédération, en premier lieu de la part de l'Office fédéral de la justice, mais également de la part de l'Office fédéral de la police fedpol, du Département Fédéral des Affaires étrangères ainsi que de l'Office fédéral du logement. Une étude comparative a été demandée par un client privé.

Les grandes études comparatives demandées en 2015 reflètent une fois de plus l'actualité juridique et politique. Ainsi, deux demandes reçues concernent le terrorisme. L'affichage des signes religieux et la réglementation sur le bail des locations privées, notamment par le biais de plateformes internet, ont aussi fait l'objet de demandes. La thématique des entreprises et des droits de l'homme a fait – à nouveau – l'objet de deux demandes, d'une part concernant, de manière générale, l'accès à la protection et, d'autre part, concernant la réglementation sur les matières premières. Enfin, deux des grandes révisions, celle de la législation sur la protection des données ainsi que celle du droit des sociétés anonymes, ont mené à des demandes d'avis de droit.



II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres)

84 demandes concernant des restructurations transfrontalières d'entreprises ont été effectuées pour l'année 2015, 52 d'entre elles ont été confirmées, ce qui représente un taux de confirmation de 62%.



Dans le domaine des restructurations transfrontalières des entreprises, la plus grande partie concerne le Luxembourg et le Liechtenstein. Les Îles Vierges Britanniques ainsi que les Bermudes viennent ensuite.

	Demandes	Confirmés		Pays	Demandes	Confirmés
Luxembourg	15	10		Liechtenstein	14	10
BVI	7	4		Bermudes	6	5
Italie	5	3		Malte	4	3
Panama	4	3		Chypre	4	2
Pays-Bas	4	0		USA	3	2
Cayman Islands	2	2		Espagne	2	2
Guernsey	2	2		Canada	2	1
Portugal	2	1		Gibraltar	1	1
Jersey	1	1		Allemagne	1	0
Autriche	1	0		Belgique	1	0
Canada	1	0		Chili	1	0
France	1	0		Malte	1	0
Panama	1	0		Pologne	1	0

III. Manifestations scientifiques

1. Colloques organisés à l'Institut

6 mars 2015 : Hommage à Alfred von Overbeck



Le professeur Alfred E. von Overbeck fut le premier directeur de l'Institut et l'a non seulement marqué dans cette fonction mais avait déjà grandement participé à sa création. L'ISDC tenait à marquer son 90^e anniversaire en 2015. Les intervenants ont tour à tour évoqué plusieurs aspects du parcours de M. von Overbeck, comme son investissement à la Conférence de La Haye de droit international privé, à l'Université de Fribourg ensuite, les débuts de l'Institut et son rôle en tant que premier directeur et enfin ses nombreuses contributions au droit international privé.

Intervenants par ordre de passage : Christina Schmid (ISDC), Pascal Pichonnaz (Université de Fribourg), Walter Stoffel (Université de Fribourg), Bertil Cottier (Università della Svizzera italiana), Andrea Bonomi (Université de Lausanne) et Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC).

30 avril 2015 : 27^e Journée DIP sur le Droit international privé à l'épreuve de la dissolution des familles

Organisée en partenariat avec l'Université de Lausanne, la journée de droit international privé était dédiée à deux sujets liés à la dissolution des familles : les obligations alimentaires et l'enlèvement international d'enfants. Si le premier a permis d'aborder des développements récents, le deuxième était l'occasion de présenter et de discuter l'étude effectuée par l'ISDC pour le Parlement européen.



Intervenants par ordre de passage : Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC) ; Andrea Bonomi (Université de Lausanne) ; Alegría Borrás (Université de Barcelone) ; Philippe Lortie (Conférence de La Haye) ; Sandra John (Office fédéral de la justice) ; Claudia Ramser (Office fédéral de la justice (Allemagne)) ; John Curran (ISDC) ; Ilaria Pretelli (ISDC) ; Gian Paolo Romano (Université de Genève) ; Céline Chateau, (Parlement Européen) ; Joëlle Schickel-Küng (Autorité centrale suisse).

Participants à la table ronde : Andrea Bonomi (Université de Lausanne) ; Alexander R. Markus (Université de Berne) et Sandra John (Office fédéral de la justice).

22 octobre 2015 : Hommage à Patrick Glenn



En automne 2014, l'Institut a perdu un ami de longue date, H. Patrick Glenn, professeur de droit comparé et titulaire de la chaire de Peter M. Laing à l'Université de McGill. L'Institut a souhaité lui rendre hommage et a dès lors organisé une soirée pour évoquer ses liens avec l'Institut et avec l'Université de Fribourg, mais également pour passer en revue son œuvre. Par la suite, pour rendre hommage à l'œuvre de Patrick Glenn ainsi qu'à son soutien apporté à l'Institut, le nouvel espace des boursiers lui a été dédié en le nommant désormais « Espace Glenn ».

Intervenants par ordre de passage : Christina Schmid (ISDC) ; Franz Werro (Université de Fribourg) ; Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC) ; Helge Dedek (McGill University) ; Mauro Bussani (Université de Trieste).

17 décembre 2015 : Inauguration collection Ballarino

Suite au décès du Professeur Ballarino, sa famille a légué sa collection à la bibliothèque de l'Institut. Celle-ci se trouve désormais dans un espace dédié de la bibliothèque. Le 17 décembre a donc eu lieu l'inauguration de cette collection et ce fut l'occasion de rendre un dernier hommage au professeur, d'évoquer sa personnalité, ses relations avec l'Institut, sa fameuse bibliothèque et enfin de laisser la parole à ses légataires.

Intervenants par ordre de passage : Christina Schmid (ISDC); Gian Paolo Romano (Université de Genève); Ilaria Pretelli (ISDC); Sadri Saieb (ISDC).

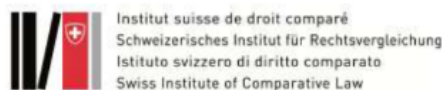


2. Co-organisation d'événements à l'extérieur

23 octobre 2015 : Comparing Comparative Law

Le 23 octobre, l'Université de Fribourg, l'Institut d'études avancées de Nantes et l'Institut ont co-organisé à l'Université de Fribourg un colloque qui avait pour but de comparer les différentes manières dont « on » fait du droit comparé et de contribuer ainsi à la théorie du droit comparé d'une manière discursive. La conférence a abordé notamment trois questions principales : (i) qu'est-ce que l'on compare (l'objet de la comparaison), (ii) ce que le fait de comparer (des droits) signifie (la nature et les buts de la comparaison), et (iii) la question de savoir comment on compare les droits (la procédure de comparaison, les méthodes, les acteurs et les résultats) ? Si les trois questions sont évidemment étroitement liées, elles étaient distinctes afin de faciliter la discussion. Les intervenants ont représenté les différents milieux, pratiques et académiques, qui traitent de droit comparé, certains spécialisés dans certains domaines du droit, d'autres en droit de manière plus générale voire des disciplines proches du droit, et ils sont venus du monde entier pour refléter aussi des différences culturelles.

Intervenants par ordre de passage : Samuel Jubé (IEA Nantes), Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC), Samantha Besson (Université de Fribourg), William Ewald (University of Pennsylvania), Otto Pfersmann (EHESS), Sitharam Kakarala (Glocal University, Saharanpur & Center for the Study of Culture and Society, Bangalore), Augustine Emame (Université de Nantes & Institut Point Sud, Bamako), Corinne Widmer (Université de Bâle), Stephen Gardbaum (University of California Los Angeles), Timothée Paris (Conseil d'Etat, Paris). Salvatore Mancuso (Center for Comparative Law in Africa, Cape Town), Roberto Fragale (Regional Labor Court, 1st Circuit & Federal University Fluminense, Rio de Janeiro), Franz Werro (University of Fribourg), Alain Wijffels (Université catholique de Louvain), Bin Li (Technology Institute, Harbin), Constance Grewe (University of Strasbourg), Marie-Claire Foblets (Max Planck Institute for Social Anthropology, Halle).



Comparing Comparative Law

Salle Guggi, University of Fribourg, 23rd October, 2015

A conference jointly organized by the University of Fribourg, the Swiss Institute of Comparative Law (ISDC) and the Institute for Advanced Studies (IEA) of Nantes (with the support of the Swiss State Secretariat for Education, Research and Innovation - SEFRI)

16 au 19 novembre : Event at the Law Justice and Development Week: Geopolitics and Legal Development

Depuis quelques années, l'Institut est une Institution Partenaire du Global Forum on Law, Justice and Development, initié par la Banque mondiale. Hormis le travail sur des projets, les institutions partenaires ont un rôle lors de la programmation de la « Law, Justice and Development Week ». En effet, la Banque mondiale organise chaque année un événement autour du droit et du développement. En 2015, l'événement avait pour but d'explorer le rôle du droit et de la gouvernance pour le progrès social et économique, en regardant notamment l'importance du droit pour produire des résultats par rapport au développement durable et pour la justice. Puisque la thématique était étroitement liée au droit comparé, l'Institut, conjointement avec le Center for Comparative Law in Africa de l'Université de Cape Town, a mis sur pied une discussion dans le cadre de la « Law Justice and Development Week ». Le sujet choisi était "Geopolitics as Challenges and Facilitators of Legal Development." L'événement a eu du succès et a donné lieu à des échanges intéressants entre les intervenants et des représentants du monde pratique du développement.



Intervenants par ordre de passage : Mauro Bussani (Université de Trieste) ; Ignazio Castellucci (Universités de Trento et de Teramo), Salvatore Mancuso (Université de Cape Town), et Lukas Heckendorn Urscheler (ISDC).

3. Participation à des colloques extérieurs

L'Institut entretient des partenariats avec un grand nombre d'institutions à l'étranger. En 2015, ce sont notamment les liens avec des institutions françaises et chinoises qui ont été cultivés. Dans le cadre de cet échange scientifique, l'Institut a été invité à participer aux événements suivants :

31 août - 3 septembre 2015 : IXe Journées juridiques franco-japonaises sur la « sphère privée »
Paris, organisées par la Société de Législation Comparé

24 au 26 septembre 2015 : Symposium on Comparative Law And Global Common Law
Pékin (Chine), organisé par le College of Comparative Law, China University of Political Science and Law

3 novembre 2015 : The Trust Re-visited: The Hague Convention 30 Years After
Lausanne, organisé par la Society of Trust and Estate Practitioners (STEP) Lausanne, en coopération avec la Swiss Association of Trust Companies



Pour le détail des interventions des membres de l'Institut, cf. les indications infra dans la partie VII.

4. Événements s'adressant aux doctorants

6 et 7 novembre 2015 : Séminaire sur la culture et le droit

Depuis plusieurs années, le Centre de droit constitutionnel comparé et religion (Center for Comparative Constitutional Law and Religion) de l'Université de Lucerne coordonne un réseau de recherche doctorale transnationale et interdisciplinaire duquel font partie notamment l'Université de Pise et la Seconde Université de Naples. Dans ce cadre, il organise entre autres un atelier international de recherches pour des doctorants, dans le but notamment de promouvoir un échange de points de vue entre les chercheurs en début de carrière et d'encourager la recherche innovante et indépendante. En 2014 et 2015, le programme était dédié à la culture et le droit.



Pour la deuxième année consécutive, deux jours se sont déroulés en partenariat et à l'ISDC. Dans ce cadre, des doctorants et des chercheurs provenant d'une variété d'institutions ont présenté leurs recherches et ont échangé à ce sujet avec les autres participants. Après les introductions par Kyriaki Topidi et Adrian Loretan (Université de Lucerne) ainsi que par Domenico Amirante (Seconda Università di Napoli), sont intervenus Pierluigi Consorti (Université de Pisa), Luigi Mariano Guzzi (Université de Catanzaro), Enrico Buono (Seconda Università di Napoli), Peter Kirchsclaeger (Université de Lucerne), Alexander Jungmeister (Université de Lucerne), Kalindi Kokal (Max Planck Institut für ethnologische Forschung, département « Droit et ethnologie », Halle), Tanja Marielle Herklotz (Humboldt Universität, Berlin), Aurora Sanchez Palacio (Humboldt Universität, Berlin), Fabienne Bretscher (Université de Zürich), Luisa Locorotondo (Université de Pise et Université de Lucerne), Simone Baldetti (Université de Pise), Jacqueline Straub (Université de Lucerne), Monica – Elena Hergelegiu (Université de Tübingen), Wolfgang Wieshaider (Université de Vienne), et Werner Menski (Université de Londres, SOAS).

12 novembre 2015 : Journée de formation doctorale

Comme chaque année, l'Institut a organisé une journée de formation doctorale pour les doctorants des universités membres du programme doctoral en droit de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Après une introduction et quelques réflexions générales sur la recherche comparative, plusieurs collaborateurs de l'Institut sont intervenus pour présenter et expliquer comment effectuer des recherches dans leurs ordres juridiques respectifs, notamment en droit britannique, américain, des pays d'Afrique, francophone, européen, scandinave et allemand. La journée s'est terminée sur une introduction aux bases de données étrangères et une visite de la bibliothèque.



5. Conférences interdisciplinaires destinées au grand public

17.09.2015 : Quand le droit rencontre les Super-Héros : Soirée Batman

Maintenant devenue une tradition, la conférence pluridisciplinaire a choisi en 2015 les Supers-Héros. En partenariat avec la Maison d'Ailleurs et l'Université de Lausanne, le personnage central de Batman a été retenu pour représenter le genre. La conférence a débuté par l'aspect littéraire et sur le genre des « Comics » puis sur l'aspect sociologique et le rapport d'hybridation entre Super-Héro et Super-Criminel. Pour la partie juridique, les collaborateurs de l'ISDC ont poussé leurs recherches dans des domaines jusqu'alors inconnus, à savoir quelles lois s'appliquent à un Super-Héro, ainsi que la loi de Gotham City. Intervenants par ordre de passage : Marc Atallah (Maison d'Ailleurs) ; Gianni Haver (Université de Lausanne) ; Johanna Fournier (ISDC) ; John Curran (ISDC).



6. Rencontres informelles

Afin de favoriser les échanges entre les chercheurs, notamment les doctorants suisses et étrangers, l'ISDC organise, depuis 2009, les *Rencontres informelles de l'Institut suisse de droit comparé*. Lors de ces rencontres informelles, les chercheurs ont l'occasion de présenter leurs travaux durant une vingtaine de minutes, suivies d'un débat.

En 2015, 18 rencontres ont eu lieu sur les thèmes suivants :

28.01.2015: **Promoting Ecological Progress in China and the Development of Resources and Environmental Conservation Law**

Yang Shilong (Kunming University of Science and Technology)

10.02.2015 : **The Meaning of Custody in Family Law**

Yoav Mazeh (Ono Academic College / Israel)

21.04.2015 : **Cour européenne des droits de l'homme: Liberté d'expression**

Assia Sannadi Harrouch (Université du Pays Basque / Espagne)

04.05.2015 : **The Irrelevance of Motive and the Rule of Law**

Shachar Eldar (Ono Academic College / Israel)

18.05.2015 : **Legal, Ethical and Practical Considerations in Regulating Domestic and International Surrogacy: Lessons from the Israeli Experience**

Rhona Schuz (Sha'arei Mishpat academic Center / Israel)

26.05.2015 : **Forced to Marry. A Human Rights' Violation within its Euro-Asian Entanglements**

Anusooya Sivaganesan (University of Zurich)

28.05.2015 : **Women's reproductive rights and responsibilities**

Isabelle Faber (University of Technology in Sydney)

02.06.2015 : **Strategies for Tackling Constitutional Challenges in Diverse Cooperative Entities**

Hester Kroeze (Utrecht University)

10.06.2015 : **Jurisprudence, Rational and Scenario of Intellectual Property Rights in India**

Alka Chawla (University of Dehli)

16.06.2015 : **La dimension méta-individuelle de la Charte européenne des droits de l'homme**

Edoardo Rossi (Université d'Urbino)

01.07.2015 : **Constitutional Review on Taiwan : Review and Prospects**

Dennis T.C.Tang (Constitutional Court / Taiwan)

09.07.2015: **Les enjeux juridiques de la monnaie virtuelle**

Marc Lacoursière (Université Laval / Québec)

14.07.2015: **The Standing of Human Rights Law in the ICSID Structure and case Law**

Nima Nasrollahi Shahri (University of Tehran)

21.07.2015 : **The Characterisation of the Direct Action against Insurers from a Conflict of Laws Perspective**

Georgina Garriga Suau (University of Barcelona)

18.08.2015 : **L'arbitrabilité objective en arbitrage commercial – une question encore importante ?**

Lidia Sokolowska (Université Jagellonne / Cracovie et Université Paris II panthéon-Assas)

25.08.2015 : **L'arbitrage dans l'aire juridique OHADA: dualité ou unité?**

Messan Missigbéto Dogbevi (Université Mohamed V de Rabat)

17.11.2015 : **L'ordre public dans les relations privées internationales, L'exemple des contrats internationaux devant le juge étatique**

Mina Adel Zaher (Université Jean Moulin Lyon 3)



7. Lunchtime Lectures

Afin de permettre aux professeurs de passage en Suisse et à l'Institut de présenter leurs recherches, le concept des « Lunchtime lectures » a été lancé en septembre de cette année. Il s'agit d'une conférence d'environ une heure, donnée sur le temps du repas de midi pour que chacun puisse s'y rendre durant sa pause.

Cette première édition fut donnée par le Prof. Hongliang WANG (Tsinghua University) le 4 septembre sur le thème : « A New Move for Codification of the Civil Law in China, Beginning with the General Part of Civil Law ».

IV. Publications

1. Publications papier

Publications disponibles sur le site de l'éditeur : <https://www.schulthess.com/portal>

L'influence du droit européen en Turquie et en Suisse - Der Einfluss des Europarechts in der Türkei und der Schweiz

Franz Werro, Basak Baysal, Lukas Heckendorn Urscheler (eds.)

Vol. 75 / 2014, 356 pages.

Le droit de l'Union européenne a un impact sur les ordres juridiques de la Suisse et de la Turquie, deux pays non-membres de l'Union. La présente publication, qui reprend une partie des exposés présentés lors des journées turco-suisse de 2011, vise à analyser les effets du droit de l'Union européenne dans différents domaines juridiques et à comparer l'expérience turque et l'expérience suisse à cet égard. En effet, une telle comparaison entre États non-membres de l'Union est rarement faite, et elle devrait intéresser celles et ceux qui s'interrogent sur l'avenir des relations entre ces pays et l'Europe.



Les difficultés économiques en droit

Lukas Heckendorn Urscheler, Karen Topaz Druckman (eds.)

Programme doctoral romand de droit

2015, 426 pages



Inspiré par la crise financière de 2007/2008 et ses conséquences, le Séminaire du programme doctoral de droit de la CUSO en octobre 2013 était dédié au thème «droits et difficultés économiques». Réunissant les contributions présentées à cette occasion, le présent ouvrage dépasse sensiblement le cadre relativement étroit de la crise financière pour analyser un large spectre de domaines dans lesquels le droit est confronté à des difficultés économiques. Les contributions illustrent des problématiques et des solutions tant historiques que tournées vers l'avenir, d'adaptation des doctrines et des mesures existantes ainsi que des mesures législatives à vocation préventive, au niveau des personnes physiques et morales, mais également au niveau du rôle de l'Etat, voire des organisations internationales.

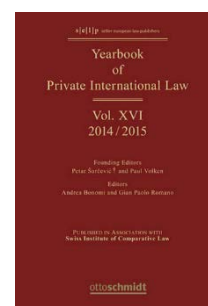
Yearbook of Private International Law

Andrea Bonomi, Gian Paolo Romano (eds.)

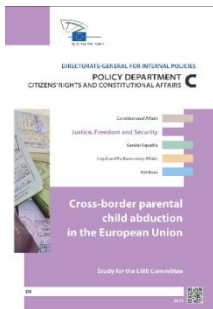
Le Yearbook of Private International Law (Annuaire de droit international privé) est une publication annuelle en langue anglaise qui fournit des analyses et des informations sur l'évolution du droit international privé du monde entier.

Le volume XVI (2014/2015) est disponible sur le site de l'éditeur :

<http://www.otto-schmidt.de/yearbook-of-private-international-law-vol-xvi-2014-2015.html>



Cross-border parental child abduction in the European Union



Sur mandat du Parlement européen, l'Institut a réalisé une étude visant à analyser le cadre juridique international, européen et national applicable à l'enlèvement d'enfants par un parent transfrontalier, en vue de proposer des recommandations pour l'amélioration du système actuel.

Plusieurs pays de l'Union Européenne ont été traités. Le rapport a été publié par le Parlement Européen et est accessible en ligne sur leur site :

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/510012/IPOL_STU%282015%29510012_2_EN.pdf

2. Publications électroniques (*accessibles en format PDF sur notre site www.isdc.ch*)

ISDC's Letter

L'*ISDC's Letter* est une publication en français, en allemand et en anglais, rassemblant des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. Cette publication contient désormais aussi des extraits d'étude comparative établie par l'Institut ainsi que des articles contribués par des jeunes chercheurs traitant des domaines juridiques variés. Elle sert également à informer de toutes les nouvelles concernant directement l'Institut et sa bibliothèque et se termine toujours par l'agenda des prochaines manifestations.

Trois éditions ont paru en 2015. [Lien vers la page Internet.](#)



EU News Click & Read

Cette lettre d'information mensuelle, en anglais, contient une sélection des documents officiels de l'Union Européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. À ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, aux administrations fédérales et cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques. En 2015, 11 numéros ont paru. [Lien vers la page Internet.](#)

V. Accueil de groupes d'étudiants et de délégations

Date	Nom	Institution	Contact académique
17.03.2015	Exercice de droit comparé	UNILU	Kyriaki Topidi
24.04.2015	Exercice de droit comparé	UNIGE	Benedict Winiger
28.04.2015	Cours de droit comparé	UNIL	Karen Topaz Druckman
05.05.2015	Délégation du Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law.	MPI	Burkhard Hess
05.05.2015	Délégation de la faculté de droit Vilnius	VILNIUS	Tomas Davulis
07.05.2015	Délégation de la Copenhagen Business School	CBS	
08.05.2015	Cours de droit international européen	UNIL	Bettina Kahil
13.05.2015	Exercice de droit comparé	UNINE	Olivier Riske
23.06 / 03.07	Summer School on Communication Law	USI/UNIL	Bertil Cottier
10.09.2015	Forum Suisse du Droit de la Communication	-	Bertil Cottier
25.09.2015	Exercice de droit comparé	UNIGE	Thomas Kadner Graziano
09.10.2015	Introduction à la recherche	UNIL	Azadi Öztürk
29.10.2015	Cours de droit comparé	CDCEI*	Karen Druckman
05.11.2015	Exercice de droit comparé	UNIFR	Aladar Sebeni
16.11.2015	Exercice de droit comparé	UNIBAS	Corinne Widmer
19.11.2015	Exercice de droit comparé	ONO	Shlomit Ravid

* Centre de droit comparé, européen et international

VI. Boursiers

Prénom Nom	Pays	Dates du séjour	THEME
Anusoya SIVAGANESAN	Suisse	05.01.- 30.06.	Unfreie Heirat. Eine Menschenrechts-verletzung in ihrer euro-asiatischen Verflechtung. Zwangsheiraten und ihre Interdependenzen in der Schweiz, Grossbritannien, den Niederlanden, Pakistan, Sri Lanka und der Türkei
Edoardo ROSSI	Italie	01.04.- 30.06.	Les droits fondamentaux des organismes intermédiaires entre individu et Etat dans le cadre du système juridique européen
Felix ADEN	Allemagne	01-31.05.	Battle of Forms
Nima NASROLLAHI SHAHRI	Iran	01.05.- 31.07.	The Standing of Human Rights in ICSID Arbitration and Structure
Zuzanna KOTULA	Pologne	01.07.- 30.09.	State Immunity and the Protection of Human Rights in the Proceedings before Domestic Courts – research conception
Messan Missigbéto DOGBEVI	Maroc	3-31. 08.	Droit des affaires
Emina LIBIC	Bosnie Herzégovine	01.09.- 30.11.	Harmonisierung des Konzernrechts auf der EU-Ebene und ein Rechtsvergleich zwischen dem Konzernrecht in Deutschland und Kroatien/Serbien/Bosnien und Herzegowina

VII. Activités scientifiques des collaborateurs

Alberto Aronovitz

Publications

- *La liberté d'expression artistique face au délit de glorification et justification d'actes de terreur*, News1, First Class, 24 Juin 2015, disponible (en hébreu) sous : <http://www.news1.co.il/Archive/003-D-103786-00.html>

Conférences

- *Le rite, la religion et la loi : Les accords entre l'Etat espagnol et les communautés religieuses*, Association Amitié judéo-chrétienne, Lausanne, 30 mars 2015
- *Les investissements dans le domaine du gaz naturel en Israël*, lors de la visite d'un groupe d'étudiants de la ONO Academy, ISDC, 19 novembre 2015
- *La réparation du dommage en cas d'expropriation d'investissements étrangers : dédommagement ou restitution ?*, UNIL Faculté de droit, 24 Novembre 2015,

Cours

- *La protection des investissements internationaux* : Université de la République de l'Uruguay (UDELAR), Master de la Faculté de droit, Montevideo 6–20 avril 2015. Ce cours a été présenté dans le cadre de l'accord de coopération entre l'UDELAR et l'ISDC.

John Curran

Conférences

- *Presentation of the study: Cross-border parental child abduction in the EU*, Civil Law and Justice Forum with the participation of National Parliaments: *Cross-border activities in the EU - Making life easier for citizens*, Policy Department C - Citizens' Rights and Constitutional Affairs for the Committee on Legal Affairs Parlement européen, Bruxelles, 26 février 2015.
- *Patterns in child abduction across the EU: what do the statistics show?*, 27eme journée DIP: Le droit international privé à l'épreuve de la dissolution des familles, Lausanne, 30 avril 2015.
- *La loi de Gotham City*, Quand le droit rencontre les Super-Héros, Lausanne, 17 septembre 2015.
- *En Angleterre*, Convergences et divergences entre le droit de la fonction publique et le droit privé du travail, Neuchâtel, 1-2 octobre 2015.

Karen Topaz Druckman

Editions

- Co-éditrice, *Difficultés économiques et droit*, Schultess, Genève, 2015, 406 pages.

Conférences

- *Difficultés de traduction en matière de procédure civile et pénale*, Institut de recherche juridique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, 8 octobre 2015.

Cours

- *Special Contracts of International Business*, Université Savoie Mont Blanc, semestre d'automne 2015
- *Droit du commerce international*, Université de Lausanne, semestre d'automne 2015
- *Introduction to American Law*, Université de Lausanne, semestre de printemps 2015

Karim El Chazli

Conférences

- *Introduction to Islamic and Arab Laws*, intervention à l'Université de Saint-Gall dans le cadre du cours « Great Legal Traditions and Cultures of the World », 4 mai 2015.
- *Quelques particularités des droits musulmans et arabes dans le commerce international*, Intervention à l'université de Lausanne dans le cadre du cours « Droit du commerce international », 10 décembre 2015.
- *Introduction au droit musulman des successions*, intervention à l'Université de Lausanne dans le cadre du cours « Planification successorale internationale », 15 décembre 2015.

Andreas Fötschl

Publications

- *Die Entscheidung Delfi des EGMR: Der Einfluss der Grundrechte auf das Host-Provider-Haftungsprivileg*, *ecolex* 2015, pp. 827-830.
- *Das Haftungsprivileg des Host-Providers auf dem Prüfstand*, *Medien und Recht International (MR-Int)* 2015, pp. 47-53.
- *Das Erfordernis einer Rechtsgrundlage für Internetsperren aus rechtsvergleichender Sicht*, *Medien und Recht International (MR-Int)* 2015, pp. 99-108.
- *Sperrverfügungen gegen Urheberrechte verletzende Internetseiten – Eine rechtsvergleichende Rundschau und zwei aktuelle Urteile aus Skandinavien*, im Erscheinen *GRUR-Int* 2016/Heft 3.

Johanna Fournier

Éditions

- N° 37 : 1^{ère} édition 2015, *ISDC's Letter*, 2015.
- N° 38 : 2^e édition 2015, *ISDC's Letter*, 2015.
- N° 39 : Édition spéciale 2015, *ISDC's Letter*, 2015.

Conférences

- *Quelle loi s'applique à un Super-Héro ?*, Quand le droit rencontre les Super-Héros, Soirée Batman, Lausanne, 17 septembre 2015.

Lukas Heckendorn Urscheler

Editions

- *L'influence du droit européen en Turquie et en Suisse - Der Einfluss des Europarechts in der Türkei und in der Schweiz*, Genève/Zurich 2015 (avec F. Werro and B. Basal)
- *Les difficultés économiques en droit*, Genève/Zurich 2015 (avec K. T. Druckman et la collaboration de E. De Luze)

Publications

- *Fondements et conceptions de la sphère privée en Europe et en Asie. Quelques regards comparatifs*, in Société de législation comparée (éd) / Bénédicte Fauvarque-Cosson (dir.), La sphère privée. IXe journées juridiques franco-japonaises, Paris (LGDJ) 2016, p. 37 ss.
- *Potential Implications of the One Belt One Road Initiative for Legal Cultures*, in Wang, Guiguo/The Hong Kong WTO Research Institute/Guanghua Law School, Zhejiang University (éds.), One Belt One Road International Forum (à paraître)
- *Bedeutung, Entwicklung und Ideologie der maoistischen Bewegung in Nepal*, in M. Senn & H. von Senger (éds.), Maoismus oder Sinomarxismus?, Stuttgart 2015, p. 197 ss.

Conférences

- Intervention dans le cadre d'une table ronde sur "*Geopolitical Aspects of Legal Development*", Law and Development Week, Global Forum on Law, Justice and Development, Banque Mondiale, 16 novembre
- *Retrospectives lausannoises*, intervention dans le cadre de l'évènement Remembering Patrick Glenn, Lausanne, 22 octobre
- *Codification in South & South East Asia. Background, Methods, Purposes, and Outcomes*, 3rd Comparative Law Conference, China University of Political Science and Law, 25 septembre
- *Conceptions de la sphère privée en Europe et en Asie. Quelques regards comparatifs*, IXièmes Journées Franco-Japonaises, Paris, 31 août
- *Potential Implications of the One Belt One Road Strategy for Legal Cultures. Some Thoughts on Legal Development Processes*, One Belt One Road International Forum, Hong Kong, 24 juillet
- *Tort Law in Buddhist Legal Traditions*. Juris Diversitas Annual Conference, University of Limerick (Irlande), 3 juin

Cours :

- *Introduction to Indian Law & Legal Traditions in South-East Asia*, Université de Saint Gall, interventions lors du cours du Prof. M. Müller-Chen, 20 et 27 avril
- *Responsibility of Internet Service Providers*, intervention dans le cadre de la Summer School on Communication Law, Sino-Europe Youth Leadership Program, Université de Lausanne/Università della Svizzera italiana/Faculty of International Media Communication University of China, Lausanne, 1^{er} juillet 2015.

Ilaria Pretelli

Publications

- *Capitoli 39-50*, in : A. Bonomi, P. Wautelet, *Il Regolamento Europeo sulle successioni*, Milano, Giuffrè 2015, pp. 507-594.
- *Capítulo IV. Reconocimiento, fuerza ejecutiva y ejecución de decisiones*, (avec M. Requejo Isidro), in : A. Bonomi, P. Wautelet, *El derecho europeo de sucesiones*, Pamplona, Thomson Reuters Aranzadi, 2015, pp. 487-562.
- *L'esecuzione forzata: problemi e soluzioni di diritto internazionale privato nei rapporti italo-svizzeri*, in : E. Philippin, M. Châtelain, M. Ochsner, S. Marchand, I. Pretelli, H. Peter, *Aspetti patrimoniali e di esecuzione forzata nei rapporti transfrontalieri*, Bâle, Helbing Lichtenhahn, 2015, pp. 99-118.
- *Les défis posés au droit international privé par la reproduction technologiquement assistée. A propos de deux décisions italiennes en matière de maternité de substitution*, in : *Revue Critique de droit international privé*, n. 3, 2015, pp. 559-578.
- *Index bibliographique de la littérature juridique italienne intéressant le droit international privé et le droit comparé* (avec G. P. Romano), in : *Revue Critique de droit international privé*, n. 4, 2015, à paraître.

Conférences

- *Presentation of the study: Cross-border parental child abduction in the EU*, Civil Law and Justice Forum with the participation of National Parliaments: *Cross-border activities in the EU - Making life easier for citizens*, Policy Department C - Citizens' Rights and Constitutional Affairs for the Committee on Legal Affairs Parlement européen, Bruxelles, 26 février 2015.
- *Brussels Ibis Regulation and Enforcement: Provisional Measures*, Symposium International Civil Procedure – TMC Asser Institute, Den Haag, 19 mars 2015.
- *Reforming International Child Abduction Law within the EU Territory*, Le droit international privé à l'épreuve de la dissolution des familles, 27^{ème} Journée de droit international privé, Institut Suisse de Droit Comparé en coopération avec l'Université de Lausanne, Dorigny, 30 avril 2015. Co-organisation avec le Professeur Andrea Bonomi, Université de Lausanne.
- *La Convenzione italo-svizzera alla prova del nuovo Regolamento Successioni*, Il nuovo diritto internazionale privato delle successioni a causa di morte: dalla l. n. 218/1995 al Reg. UE n. 650/2012 (questioni notarili), Centro Ricerche Insignum, Napoli 13 juin 2015.
- Co-organisation du 57^{ème} Séminaire de droit comparé, Université d'Urbino en collaboration avec l'ISDC, Fondazione italiana per il Notariato, Université italo-française de Turin-Lyon, Urbino, 17-30 août 2014
- *Tito Ballarino et l'ISDC*, Présentation de la collection Tito Ballarino, Institut Suisse de droit comparé, 17 décembre 2015. Co-organisation de l'évènement.

Cours

- *Les mesures provisoires en droit processuel civil européen*, 57^e Séminaire de Droit Comparé et Européen, Centro di Studi Giuridici Europei presso l'Università degli Studi di Urbino 'Carlo Bo', Août 2015
- *Planification successorale internationale*, Master en Droit, Université de Lausanne, 1^{er} semestre 2015/16

Edition

- Production Editor, Swiss Yearbook of Private International Law

Alfredo Santos

Éditions

- N° 37 : 1^{ère} édition 2015, ISDC's Letter, 2015.
- N° 38 : 2^e édition 2015, ISDC's Letter, 2015.
- N° 39 : Édition spéciale 2015, ISDC's Letter, 2015.
- *EU News : Click & Read N°89 à 98*

Activités académiques

- Nomination pour l'encadrement d'étudiants en séjour de recherches par le doyen de l'Université du pays Basque, Faculté de droit, année académique 2014-2015.

Josef Skala

Publication

- *Srovnávání práva - Comparing Law*, Právník 2015/11, vol. 154, pp. 980-985.

Conférences

- *La liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 20 mars.

- *Bedeutung der Entscheide der EMRK*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 20 novembre.
- *Verfassungsrechtliche Entscheide zum Fair trial*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, 18 novembre.

Cours

- *Les droits de l'homme et la liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2015, 16-20 mars et 11-15 mai.

Martin Sychold

Conférences

- *British Religious and Secular Courts in Historical and Comparative Perspective*, Juris Diversitas Annual Conference 2015 – The State of/and Comparative Law, Limerick, 3 juin 2015;
- *British Religious and Secular Courts in Historical and Comparative Perspective*, Irish Society of Comparative Law Annual Conference 2015 – Comparative Law: from Antiquity to Modernity, Limerick, 6 juin 2015;
- *Applying Trust Law in Switzerland: the Role and Resources of the Swiss Institute of Comparative Law*, STEP-SATC Lausanne Conference 2015 – The Trust Re-Visited: The Hague Convention 30 Years After, Lausanne, 3 novembre 2015.

Cours

- *Great Legal Traditions and Cultures of the World – Legal Systems in Africa*, Université de Saint-Gall, 11 May 2015;
- *Selected Legal Instruments of International Commerce*, Université de la République d'Uruguay, 13 au 23 octobre 2015.

Henrik Westermarck

Publications

- *Cross-border Parental Child Abduction in the European Union* (author of chapters on Denmark and Sweden), 2015, published by the European Parliament's Committee on Civil Liberties, Justice and Home Affairs (LIBE).

Harro von Senger

Publications

- *Von zwei Rechtsfakultäten 1975 bis zu über 600 Rechtsfakultäten 2015: Rechtsausbildung in der Volksrepublik China*, in: Zeitschrift für schweizerisches Recht, Band 134 (2015) I, Heft 4, p. 403-413.
- *Tellerwäscherkarrieren auf Chinesisch*, in: Bücher am Sonntag, Beilage zur NZZ am Sonntag, 31 mai 2015, p. 16-17.
- Sheng Yalü 胜雅律/Harro von Senger : *Yi wei qi guandian wei Zhonghua Diguo suo caina de nashataier renshi 一位其观点为中华帝国所采纳的纳沙泰尔人士* (Ein Neuenburger, dessen Auffassungen vom chinesischen Kaiserreich übernommen wurden) (en chinois); *Un Neuchâtelois adopté par l'Empire du Milieu* (en français), in: Ou Mei Tongxuehui Zhongguo Liuxue Renyuan Lianyihui Ruishi Fenhui zhubian 欧美同学会 中国留学人员联谊会 瑞士分会 主编 (Zweigverband Schweiz des Verbandes der Kommilitonen, die in Europa und in den USA

studierte haben / des Freundschaftsverbandes chinesischer Personen, die im Ausland studierte haben, éd.): *Jinian Zhongguo Ruishi Jianjiao 65 Zhou Nian (1950-2015) Zhuanji: Zai Ruishi de Suiyue* 纪念中国瑞士建交 65 周年 (1950-2015) 专集: 在瑞士的岁月 (Our Years in Switzerland (Spezialsammelband in Erinnerung an den 65. Jahrestag der Aufnahme diplomatischer Beziehungen zwischen China und der Schweiz: Unsere Jahre in der Schweiz), Huawen Chubanshe 华文出版社 (Sino-Culture Press), Beijing 2015, p. 32-40.

- *Lob der List: Über eine unchristliche Tugend. Harro von Senger zum unterschiedlichen Umgang mit listigen Strategien in West und Ost*, in: *Reformierte Presse*. Wochenzeitung der reformierten Kirchen, Zürich, Nr. 45, 6 novembre 2015, p. 6-7.
- *Moulüe yu fa 謀略與法* (Moulüe et droit), in: Qiao Jian 喬健, Ye Yizhang 葉一璋 (éd.): *Moulüe Yu Guanxi. Dangdai Huaren de Guanli Siwei 謀略與關係。當代華人的管理思維* (Moulüe und Beziehungen. Das Managementdenken zeitgenössischer Chinesen), Airiti Press, Xin Bei Shi (Taiwan) 2015, S. 5-24.

Conférences

- *謀略 Moulüe Supraplanning: A Chinese Way of Designing the Future*, Berner Fachhochschule, Fachbereich Wirtschaft, Bern, 6 janvier 2015.
- *Sinomarxismus: eine unbekannte Triebkraft der Volksrepublik China*, dans le cadre du 8. China-Festival im Park Weggis, in: Park Weggis, 26 janvier 2015.
- *Chinas zwei 100-Jahres-Ziele: was man als Unternehmer und Manager unbedingt wissen muss*, organisé par DHBW Duale Hochschule Baden-Württemberg, Studium Generale, Forum der Sparkasse Lörrach, jeudi 12 mars 2015.
- *Das grösste Rechtssystem der Welt in 20 Minuten*, Institut suisse de droit comparé, Lausanne, à l'occasion de la visite de la Justizkommission des Grossen Rates des Kantons Glarus, Lausanne, 1 avril 2015.
- *Die Klaviatur der 36 Strategeme: Die chinesische Kunst der List und das Denken in Gegensätze*, Hotel Allegro Bern (Kursaal), Raum „Mezzo“, Bern, 30 avril.
- *Chinas zwei 100-Jahres-Ziele: was man nicht nur als Unternehmer und Manager unbedingt wissen sollte*, organisé par China-Institut an der Goethe-Universität Frankfurt am Main und IHK Industrie- und Handelskammer, Frankfurt am Main, 23 avril 2015.
- *Maos Gedichte – Versuch einer soziagogischen Analyse*, Relazione in lingua tedesca, XLIV Seminario internazionale di studi italo-tedeschi La Poesia politica attraverso i secoli, Meran, Accademia di Studi Italo-Tedeschi, Sabato 2 Maggio 2015.
- *Li Ge 骊歌* (*Chant d'adieu*), déclamation en chinois et en français de ce poème de Li Shutong 李叔同(1880-1942) lors de la soirée d'adieu pour Madame Martine Do-Spitteler, Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 5 mai 2015.
- *Politik und Ideologie in China. Blinde Flecken der westlichen Sicht auf China*, MERICS China Dispute (avec le Professeur Sebastian Heilmann), Mercator Institute for China Studies, Berlin-Mitte, 18 mai 2015 (<http://www.merics.org/-aktuelles/termine/veranstaltungen/merics-china-dispute-mit-harro-von-senger.html>).
- *Die Kunst der List im Alltag. List erkennen und anwenden*, Kirchliches Zentrum Pfarrei St. Urban, Winterthur, 27 mai 2015.
- *Die Klaviatur der 36 Strategeme. Die chinesische Kunst der List und das Denken in Gegensätzen*, dans le cadre de „Partnertagung 2015, organisé par Pius Schuler AG Holzindustrie .AG für Holzbauplanung“, Grüne Gans, Tierpark Goldau, 17 juin 2015.
- *On two different patterns of legal reception*, dans le cadre de International Symposium „Cultural Inclusion in China and the World“ - Interrelations between the protection of cultural identity, social development and political stability (Zhongguo yu quanqiu de bianyuan wenhua

baohu wenti 中国与全球的边缘文化保护问题)“, Haus zur Lieben Hand, Université de Fribourg en Brigsau, 29 août 2015.

- A présidé en langue chinoise la séance 6 « *Globalization of Commercial Law (II)* dans le cadre de The Third International Conference on Comparative Law and Global Common Law. The Role of Comparative Law in the Development of a Legal System, organisé par le College of Comparative Law, Université chinoise de la science politique et du droit, et Boss & Young Law Firm, in the (Main) Academic Auditorium, Beijing, 26 septembre 2015.
- *Inaugural Meeting of the China Association of Alumni and Friends of the Swiss Institute of Comparative Law*, Mots de bienvenue aux alumnae et alumni chinoises et chinois, Research Building, Xueyuanlu Campus, Université chinoise de la science politique et du droit, Beijing, Beijing 26 septembre 2015.
- *Zhizhe bu huo 智者不惑 Der Weise lässt sich nicht irreführen*, organisé par Freimaurerloge „Humanitas in Libertate“, Festsaal der Gaststube „Schlössli“, 5 octobre 2015.
- *Die 36 Strategeme und ihre Anwendung im Wirtschaftsverkehr*, dans le cadre du symposium international sur „Wen Versus Wu Streit und Streitschlichtung, Krieg und Frieden in der chinesischen Tradition und Gegenwart. Harmonie im Zeichen der Neuen Seidenstraße, organisé par Österreichisches Institut für China- und Südostasienforschung, China Center for Contemporary World Studies, Chinazentrum der Universität Salzburg, Österreichische Gesellschaft für Außenpolitik und die Vereinten Nationen, Kleiner Festsaal des BMJ im Palais Trautson, Wien, 19 octobre 2015.
- *Moulüe - Chinesische Planungskunst*, dans le cadre de Volkshochschule Urania Meran, Philosophisches Café, Villa San Marco, Meran, 28 octobre 2015.
- *Chinese Criticism of Modern Art*, dans le cadre de la « Conference Duihua 對話 (Dialogue) : Aesthetics East and West: Philosophy, Literature, Music and Art », organisé par Accademia di Studi Italo-Tedeschi, Villa San Marco, Meran, 30 octobre 2015.
- *Moulüe 谋略 in the Honglougong and Das Nibelungenlied: First steps of a Comparison* (Dui « Honglougong » he « Nibelungen zhi Ge » li moulüe de chubu bijiao 对《红楼梦》和《尼伯龙根之歌》里谋略的初步比较), lors de la conférence « Celebrating Cao Xueqin's 300th anniversary -3rd International Dream of the Red Chamber Conference Europe 11/7-8/2015, Folkwang University of Arts, Sanaa Hall, Essen, 8 novembre 2015.
- *法 (Fa) Das grösste Rechtssystem der Welt in 90 Minuten*, Faculté de droit, Université de Bâle, 10 novembre 2015.
- *Einführung in die chinesische Planungskunst Moulüe 谋略 Unerkannte Denkhorizonte aus dem Reich der Mitte*, organisé par Verein Ricci Fellows, ETH Zürich, Zürich, 14 novembre 2015.
- *法 (Fa) Einführung in das chinesische Recht: Das grösste Rechtssystem der Welt*“, organisé par „Verein ehemaliger deutscher Studenten an der Universität Lausanne“. Université de Lausanne, 4 décembre 2015.
- *Business in China*, Kuhn Rikon AG, Hauptgebäude, Rikon, 10 décembre 2015.

Cours universitaires

- *Zhongguo Falü yu Xifang Falü de Yitong 中国法律与西方法律的异同* (Similitudes et différences entre le droit chinois et le droit occidental), cours en langue chinoise, dans le cadre de Summer School on Communication Law – Sino-Europe Youth Leadership Programm, Università della Svizzera italiana, Lugano, 19 juin 2015.
- *法 (Fa) Das grösste Rechtssystem der Welt in 90 Minuten*, Faculté de droit, Université de Bâle, dans le cadre de « Vorlesung zur Rechtsvergleichung für Drittsemestrige », donné par Professeur Corinne Widmer Lüchinger, Bâle, 10 novembre 2015.
- *Moulüe 谋略: A Chinese Way of Designing the Future*, organisé par Dr. Marc Laperrouza dans le cadre de Master course at HEC Lausanne entitled „Competing with China“, Lecturer, Department of Strategy, Globalization and Society, Université de Lausanne, 8 décembre 2015.

- *China I, China II et China III (Sinomarxismus)* dans le cadre de „Vorlesung zur Rechtsphilosophie“, Rechtswissenschaftliches Institut, Lehrstuhl Professor Marcel Senn, Université de Zurich, le 30 novembre, 7 décembre et 14 décembre 2015.
- *Moulüe 谋略 and Law*, organisé par Prof. Andrea Welti dans le cadre de l'enseignement sur International Law pour des étudiants de Betriebswirtschaft, 5. Semester, Berner Fachhochschule / Haute école spécialisée bernoise / Bern University of Applied Sciences Wirtschaft / Gestion / Business, 16 décembre 2015.

Interviews

- Interview par courriel donné à M. Helmut Fuchs, CEO Moneycab.com, 2 février 2015, publié le 3 février sous le titre [Harro von Senger \(Sinologe\) zu Chinas Wachstumspolitik](#)
- Interview donné à M. Christian Marty, Restaurant Bären, Einsiedeln, 16 avril 2015, publié sous le titre *Das Monatsgespräch: Christian Marty trifft Harro von Senger, China-Kenner und Zeitgeist-Kritiker*, in : Einsiedler Anzeiger, 15 mai 2015, p. 5.
- Interview donné à Madame Weymann, Redaktorin „Reformierte Presse“, Zürich, sur «Matthäus 10:16», 15 octobre 2015, Restaurant Bären, Einsiedeln, publié sous le titre *Lob der List: Über eine unchristliche Tugend. Harro von Senger zum unterschiedlichen Umgang mit listigen Strategien in West und Ost*, in: Reformierte Presse. Wochenzeitung der reformierten Kirchen, Zürich, Nr. 45, 6 novembre 2015, p. 6-7.
- Interview téléphonique donné à Madame Kerstin Steinert, «Südkurier», Konstanz, sur *Verhandeln: Feilschen bis zum Morgengrauen*, 23 octobre 2015.
- Interview téléphonique donné à Madame Marlies Kastenhofer, « Die Presse », Vienne, sur *Sinomarxismus*, 12 novembre 2015, publié sous le titre *KP will Paradies eines reichen China*, in: Die Presse, Wien, 22 décembre 2015, p. 3
<http://diepresse.com/home/politik/aussenpolitik/4892181/KP-will-Paradies-eines-reichen-China>

Activités de la bibliothèque



Introduction

RETOUR VERS LE FUTUR

« Laissons libre cours à l'imagination : des rayons vides (ou ne contenant que de poussiéreux ouvrages juridiques de la fin du deuxième millénaire), une table réservée pour l'occasionnel lecteur qui prendra la peine de se déplacer jusqu'à la bibliothèque de l'ISDC (peut-être parce que son ordinateur personnel sera tombé en panne...), ici ou là un juriste informaticien, et puis des terminaux, encore des terminaux, toujours des terminaux... ». IN : Cottier Bertil. L'Institut suisse de droit comparé. In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 48 N°2, Avril-juin 1996. pp. 381-393. DOI : 10.3406/ridc.1996.5360, accessible via : www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1996_num_48_2_5360 Et pourtant... L'année 2015 apporte un démenti formel à la vision évoquée dans ces lignes, rédigées il y a exactement 20 ans, et qui n'engageaient nullement la direction de l'ISDC mais leur auteur dont l'objectif louable et visionnaire était « de poser quelques jalons destinés à engager une nécessaire réflexion sur les enjeux de l'infocommunication pour le comparatiste... ». La bibliothèque de l'ISDC n'a jamais accueilli autant de lecteurs et ses étagères regorgent d'ouvrages toujours plus actualisés et surtout utilisés. Pourquoi ? Simplement parce que la recherche juridique ne se résume (heureusement) pas à l'accessibilité et l'exhaustivité des sources mais engagent toute une série d'interactions et de stimulations intellectuelles (concentration, échange, sélection, proposition...) qui découlent d'une présence physique dans un centre convivial et ouvert à tous.

En remontant les cinq dernières années, on peut énumérer les opérations entreprises afin d'améliorer les conditions d'accueil et de mise à disposition des collections :

- 2010 : Mise en place de la politique d'ouverture et de la stratégie d'accueil ;
- 2011 : Elargissement des heures d'ouverture de la bibliothèque et prise en compte dans les statistiques de l'institution d'attache des chercheurs ;
- 2012 : Mise en place du Welcome Center, du système de prêt interne et de l'accès 24/24h pour les chercheurs ;
- 2013 : Réorganisation et agrandissement de l'espace dévolu au public, mise en place d'un dépôt externe à Romanel et décompte plus précis de la fréquentation pour les statistiques ;
- 2014 : Réception de dons de plus en plus nombreux et accroissement notable de la fréquentation notamment par le public universitaire suisse ;
- 2015 : Mise en place du compactus historique, nouvelle répartition des collections par étage et traitement de l'important don Tito Ballarino en un *corpus separatum*.

Ces aménagements, outils et décisions ne font en fait que s'inscrire dans la droite ligne tracée par les pionniers de l'ISDC (MM. von Overbeck, Bucher & Grossen) qui, dans le chapitre 5 consacré à la bibliothèque du Rapport orange en juin 1969, évoquaient déjà l'idée d'un *learning center* avant l'heure. Notre ambition reste donc fidèle à cet état d'esprit original : continuer à accueillir les chercheurs dans les meilleures conditions, les soutenir dans leurs recherches et transmettre aux générations de comparatistes qui se succèdent un patrimoine juridique public, des valeurs ainsi qu'un esprit d'ouverture et d'altérité.

De ce point de vue-là, effectivement, à l'Institut, rien n'a véritablement changé en 35 ans !

Sadri Saieb
Chef de domaine de Direction Bibliothèque



I. Services des acquisitions et des ressources continues

1. Dépenses

Evolution des dépenses totales de la bibliothèque	2015	2014	2013	2012	2011
Montant des dépenses *(y.c. Biblio. de l'OFJ, Berne)	1'223'296	1'407'063*	1'344'594*	1'333'300*	1'355'603*
Monographies	23 %	25.5%	28%	23,5%	20.5%
Collections monographiques et monographies avec rééditions	2 %	2%	1%	2%	2%
E-books	3 %	6.5%	3.5 %		
Revue scientifique <i>(périodiques)</i>	19.5 %	22.5%	21%	24%	26.5%
Publications en série <i>(suites)</i>	15 %	12.5%	15%	19%	26%
Publications sur feuillets mobiles <i>(mises à jour)</i>	10.5 %	10.5%	12,5%	14%	12.5%
Ressources électroniques	26.5 %	19.5%	18%	16,5%	11.5%
Frais administratifs <i>(transports, etc.)</i>	0.5 %	1%	1%	1%	1%

Accroissement des collections

Achats de monographies	2015	2014	2013	2012	2011
Commandes monographiques *(sans les ouvrages chinois et arabes)	2'470	3'425	3'138	2'548	2'256
Commandes monographiques Bibliothèque de l'OFJ, Berne	432	429	457	386	302
Prix moyen d'un livre (CHF)	94,40.-	102,77.-	108,29.-	108,10.-	107,76.-

Abonnements et ordres permanents en cours

Suites (ordres permanents)	2015	2014	2013	2012	2011
Collections monographiques et monographies avec rééditions	116	136	136	136	138
Publications en série <i>(suites)</i>	264	276	277	284	305

Ressources continues	2015	2014	2013	2012	2011
Revue scientifique <i>(périodiques)</i>	1'060	1'215	1'342	1'470	1'517
Publications sur feuillets mobiles <i>(mises-à-jour)</i>	198	221	260	287	300
Banques de données	140	125	107	97	65
CD-ROM	2	2	5	5	5

2. Échanges et dons

En 2015, la bibliothèque de l'ISDC, grâce à la générosité et la volonté de ses légataires, a hérité de la collection juridique de feu le Professeur Tito Ballarino. Cette collection personnelle et exceptionnelle est désormais entièrement cataloguée et mise librement à disposition du public au sein d'une nouvelle salle de travail qui lui est dédiée. Elle comprend plus de deux mille cinq cents ouvrages (principalement en droit italien, européen et de droit international public) et dont les deux tiers ne figuraient auparavant pas dans le catalogue.



II. Catalogage et développement des collections

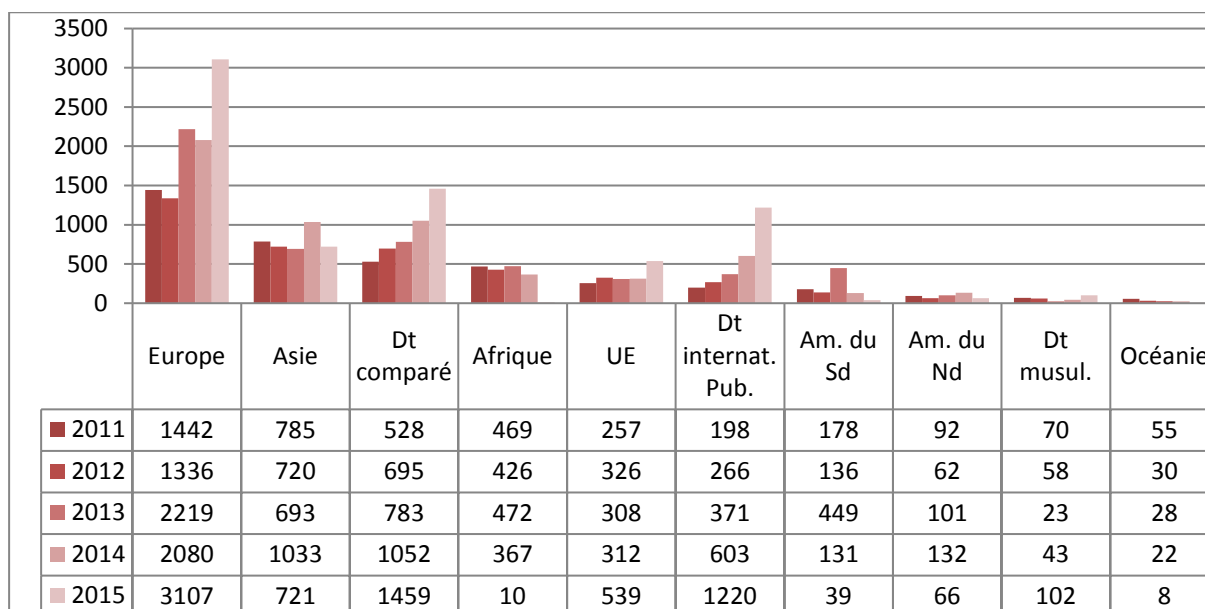
1. Catalogage et traitement des ouvrages

Statistiques de catalogage					
Années	2015*	2014*	2013*	2012	2011
Total des titres catalogués	7'865	5'775	5'447	4'055	4'074

* Les dons sont désormais pris en compte dans l'estimation annuelle des ouvrages catalogués

2. Mise à jour des collections

Comparatif de la répartition par domaines des ouvrages catalogués par la bibliothèque de 2011 à 2015



L'année 2015 se situe dans la suite de la croissance des ouvrages catalogués des années précédentes avec tout de même un saut quantitatif. Les ouvrages traités cette année dans la zone Europe atteignent encore une fois les sommets et représentent plus de la moitié des ouvrages catalogués (57%). Le nombre de volumes intégrés par rapport à 2014 a considérablement augmenté en raison de nombreux dons qui ont été faits à l'Institut.

Une sensible augmentation des ouvrages catalogués en droit comparé et en droit international public est aussi à relever. Les autres régions demeurent stables, le volume des ouvrages traités étant comparable aux années précédentes.

2. Commission de développement des collections

La Commission de développement des collections de la bibliothèque est, depuis mars 2012, l'organe de consultation pour toutes les questions concernant la mise à jour, la mise en valeur, le développement et l'organisation des collections. Elle est associée à toutes les décisions stratégiques concernant la bibliothèque de l'ISDC, notamment celles qui ont trait à sa politique d'acquisition et de conservation en général et aux plans de développement des collections en particulier.

Composition de la commission qui s'est réunie le 17 avril 2015 :

Prof. Hansjörg PETER (membre du Conseil de l'Institut)

Prof. Anne-Christine FORNAGE (représentante des chercheurs de la bibliothèque)

Ilaria PRETELLI (équipe scientifique)

Alfredo SANTOS (équipe scientifique)

Mostapha NAJEM (responsable du développement des collections)

Sadri SAIEB (responsable de la bibliothèque)

III. Numérisation

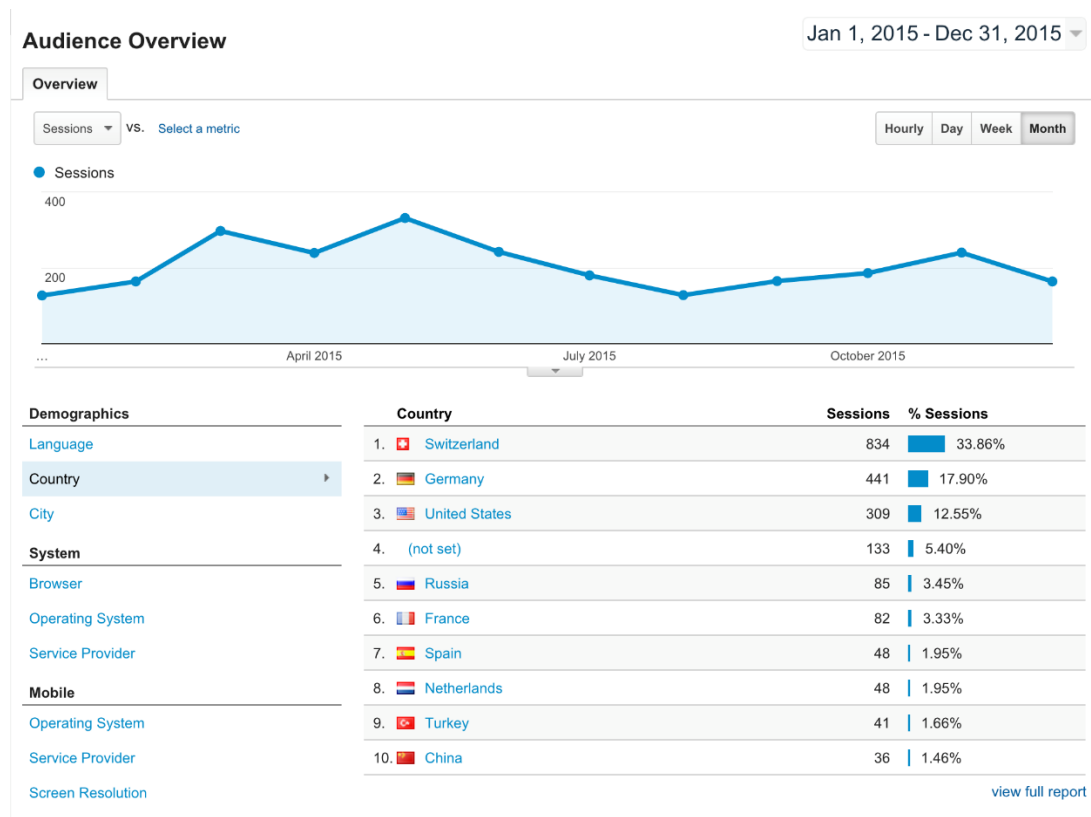
<http://www.e-collection.isdc.ch/>

Cette année a été marquée par deux nouveautés :

- Le changement de la politique d'accès aux Yearbooks publiés par l'Institut sur la plateforme e-collection qui ne sont désormais plus téléchargeables en PDF. Les volumes 1 à 11 restent toutefois intégralement consultables à l'écran tandis que pour les volumes 12-15 seule la table des matières reste consultable.
- L'ajout dans le champ de description du lien vers l'éditeur De Gruyter.



Les statistiques relatives à la consultation n'ont pas changé au cours de cette année. L'utilisation de la plateforme continue de disposer des mêmes fréquences de consultations, majoritairement par un public suisse, qui représente plus de 33 % d'utilisateurs. Cette année a néanmoins été marquée par l'utilisation d'un public chinois (36 sessions) qui, bien que minime (1.46 %), est révélatrice.



IV. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)

La Coordination des Institutions fédérales a travaillé sur plusieurs dossiers en 2015 malgré le report de la migration vers la nouvelle version de Virtua prévu pour 2016. Activation des rappels pour l'IFFP, activation des localisations temporaires ou retour forcé pour inventaire au TAF ainsi que le blocage des prolongations à l'ISDC. Plusieurs documents de travail entre les coordinateurs ont été soit créés, soit rafraîchis. En complément à ces travaux, la Coordination locale IF s'est occupée des tâches courantes de gestion de Virtua et des services aux partenaires du réseau IF (réglages, listes, etc...).

On peut compter une trentaine d'interventions majeures à l'intention des partenaires et 80 interventions mineures, principalement dans la création de listes ou d'ajustements du logiciel.

Coordination locale pour le catalogage

Dès 2015, la coordination locale du catalogage, suite aux changements de procédures effectués à la centrale de RERO, traite des diagnostics de Virtua. En effet, afin d'améliorer la qualité des contrôles, une partie des diagnostics est dorénavant injectée directement dans les listages de relecture à destination des catalogueurs, une autre partie est redirigée par mail quotidien vers les coordinateurs locaux.

Coordination locale pour les acquisitions

Il n'y a pas eu en 2015, de réunion du groupe Acquisitions. La seule information notable est la décision du Tribunal administratif fédéral d'utiliser le module en 2016. La Coordination IF a procédé aux réglages préparatoires et le Tribunal Fédéral a formé le personnel.

Coordination locale pour le bulletinage

Le groupe bulletinage ne s'est pas réuni en 2015, il n'y a pas eu de tâches particulières en ce domaine.

Coordination locale pour l'OPAC

Suite à la réduction d'un temps de travail, la Coordination pour l'OPAC a été reprise temporairement par le Coordinateur local. En fin d'année 2015, la participation au groupe Ditoo est revenue à M. Boris Beer, le coordinateur technique.

Coordination locale pour le prêt

Durant l'année 2015, aucune séance du groupe Prêt n'a eu lieu cependant, les thématiques suivantes ont fait l'objet d'échanges et de décisions par courrier électronique :

Prêt d'e-books: recensement des pratiques sur les sites (février-juillet 2015)

Sur mandat de la COBASES, le groupe Prêt a complété et commenté un document réalisé par la centrale RERO recensant les pratiques actuelles en matière de prêt d'e-books. Le document a été finalisé en juillet 2015.

Etude d'un système de pré-calcul des amendes dues en cas de retard (mars-avril 2015)

Sur mandat de la COBASES, le groupe Prêt a été mandaté pour évaluer la faisabilité d'implémenter une fonctionnalité VTLS consistant à pré-calculer les amendes dues en cas de retard du retour de documents et à fournir l'information du montant dans le client Virtua et dans l'OPAC.

La décision a été prise de ne pas implémenter cette fonctionnalité en production car les tests n'ont pas été concluants (mauvais calcul intervenant parfois le premier jour de retard, modifications des paramètres avec risques d'effets de bord, nécessité d'adapter l'information dans l'iPortal afin de rendre l'information claire aux usagers, modification des lettres de prêt, etc.).

Mise à jour du manuel de prêt (mars et octobre 2015)

Dans le courant de l'année 2015, le manuel de prêt a été actualisé à deux reprises. Le principal changement effectué qui concerne les IF est l'ajout d'une annexe 7 contenant la liste par institution des utilisations de la zone 016 des notices lecteurs (zone notamment utilisée au TAF).

Modification des critères de suppression des lecteurs inactifs (septembre 2015)

L'entrée de l'IFFP au sein des IF a nécessité l'adaptation des critères de suppression des lecteurs inactifs.

Coordination locale pour le prêt-interbibliothèques

Il n'y a pas eu de réunion du groupe en 2015.

Indexation

Le travail de gestion de l'intégration du MLSH ainsi que la gestion des mots-matières Jurivoc reviennent au Tribunal fédéral.



V. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice

L'année 2015 était la sixième année sous la direction de l'ISDC. La collaboration entre les deux sites demeure optimale, comme dans les années passées.

Les usagers, surtout ceux qui sont arrivés à l'OFJ après 2010, perçoivent désormais les deux bibliothèques comme un seul ensemble et savent ainsi avoir à disposition pratiquement tout ce qui leur est nécessaire dans des délais absolument remarquables.

Cette unité est également ressentie par les bibliothécaires et se reflète non seulement lors des décisions stratégiques comme c'était déjà le cas auparavant, mais aussi lors de l'organisation concrète du travail.

En 2015 aussi, le budget a été entièrement utilisé. La bibliothèque a pu acheter tout ce qui était nécessaire. Les acquisitions sont stables par rapport à l'année précédente.

Les prêts effectués à la station "self-service", ainsi que la moyenne des ouvrages en prêt permanent dans les bureaux sont sensiblement en hausse par rapport à 2014. On peut donc dire que l'utilisation des fonds de la bibliothèque a légèrement augmenté.

Concernant les demandes de prêt, de copies et de renseignements, on a observé un retour aux chiffres «normaux». En effet, après une année où a eu lieu une légère baisse, les demandes parvenues de l'extérieur ainsi que les demandes effectuées à l'extérieur ont augmenté en 2015 et sont revenues aux valeurs habituelles. Il ne s'agissait donc pas, en 2014, d'une inversion de tendance, mais simplement d'une variation naturelle des besoins documentaires.

Les demandes internes résolues en interne et parvenues par email sont aussi à nouveau en hausse et ont même augmenté par rapport aux années précédant 2014. Pour les demandes de renseignements (demandes qui requièrent une réponse complexe), on ne peut toutefois pas parler de diminution, mais plutôt de stabilité car ce genre de demandes varie d'une année à l'autre selon les besoins.

Parmi les réalisations 2015, le nouvel outil pour la recherche des articles dans les grands commentaires mérite d'être signalé, Codexplo, à la mise en place duquel la bibliothèque a participé activement avec un rôle de premier plan, en collaboration avec la bibliothèque du Tribunal administratif fédéral et la bibliothèque de droit de l'Université de Genève, sous l'égide de l'Association des bibliothèques juridiques suisses (ABJS).

Quelques chiffres :

Acquisitions

- 583 monographies acquises (commandes, suites et dons) (586 en 2014)
- 432 commandes de monographies effectuées (429 en 2014)

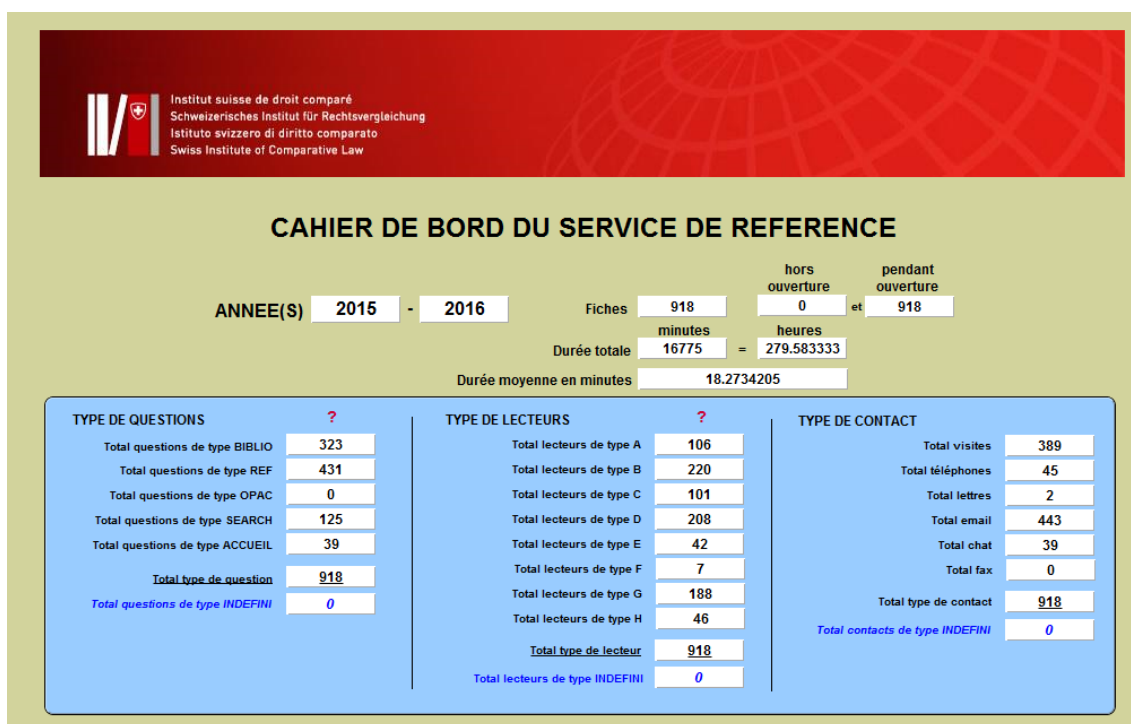
Prêt

1'509 prêts (HB + Keller, self-service + «operated») (1'258 en 2014)

Moyenne des ouvrages de l'OFJ en prêt à chaque 15 du mois : 584 (564 en 2014).

VI. Services au public

1. Service de référence et offres de formation



En 2015, le Service de référence a consacré près de 280 heures pour répondre à 918 demandes (350 heures consacrées en 2014 et 1'007 demandes traitées). A noter, un retour au présentiel par rapport à l'année précédente avec le relatif équilibre entre le nombre de demandes à la réception et de questions à distance.

Les formations à la recherche en ligne dans les bases de données juridiques ont pu encore être prodiguées et de manière personnalisée exclusivement lors de très nombreuses visites académiques qui se sont succédées tout au long de cette année.

2. Emprunt des ouvrages

Statistiques des prêts

Année	2012	2013	2014	2015
Nb de transactions enregistrées sur place	5'449 * * 1 ^{er} mars 2012	9'648	16'245	22'987
Nb de transactions enregistrées dans les bureaux, les places de travail et PEB	2'551 * * 1 ^{er} juillet 2012	5'320	14'877	19'717
TOTAL	8'000	14'968	31'122	42'704

En 2015, plus de 42'000 transactions de prêt concernaient 15'000 ouvrages dont 13'000 en anglais, français et en allemand. Viennent ensuite les documents en arabe, espagnol et italien.

En termes de classification, la collection la plus utilisée est celle de droit comparé. Au niveau des juridictions, la collection nationale la plus utilisée est la France, devant la Suisse et l'Allemagne.

3. Prêt entre bibliothèques & demandes de documents

Le service de prêt entre bibliothèques (PEB) et de demande de photocopies (DD) reste un incontournable point de convergence entre les services au public et le développement des collections. Cette année 2015 est marquée par la baisse sensible des demandes de photocopies due notamment à l'offre en ligne de qualité disponible dans les facultés juridiques suisses grâce au **consortium des bibliothèques universitaires suisses** ; cependant le nombre d'envois d'ouvrages gratuits aux bibliothèques reste stable par rapport aux années précédentes avec plus de 525 requêtes traitées (702 avec les photocopies).

4. Photocopies

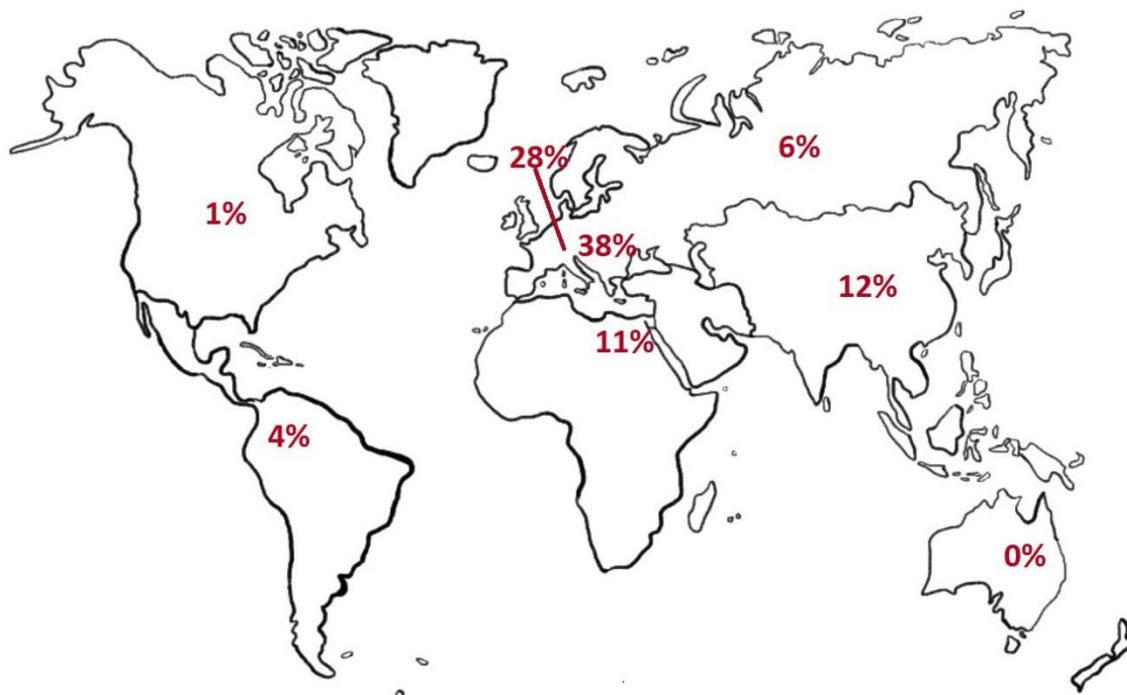
Les trois scanners mis gratuitement à disposition du public ont contribué à éroder l'érosion des impressions sur les deux dernières photocopieuses payantes à disposition dans la bibliothèque : 20'093 en 2015 (contre 27'207 en 2014).

5. Accueil des chercheurs

Les réservations de places de travail

Sur les 358 chercheurs ayant bénéficié d'une réservation de place de travail en 2015, on constate un rééquilibrage par rapport à l'année précédente (1/4 vs. 3/4) entre les chercheurs provenant d'institutions académiques étrangères (1/3) et les facultés juridiques suisses (2/3). Parmi les 246 chercheurs provenant d'une université suisse, une constante : la proportion importante provenant de l'UNIL (70 %) ; et une légère déception au sein des 68 doctorants hors-UNIL : le fléchissement des facultés alémaniques (aucun lucernois ni bâlois en 2015)

La provenance des chercheurs :



Comparatif des chercheurs par provenance : 2011 – 2015

Provenance des chercheurs	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique et Moyen Orient	19	15	42	45	39
Amérique du Sud et Centrale	13	7	14	14	13
Amérique du Nord	2	2	6	9	2
Asie	5	20	15	29	42
Europe hors UE	23	32	44	35	23
Océanie	0	2	0	0	0
Union Européenne	66	116	121	119	137
Sous-total	128	193	242	251	256
<i>Suisse</i>	22	58	62	99	102
Total	150	252	304	350	358

Comparatif des chercheurs par institutions d'attache : 2011 – 2015

Institutions d'attache des chercheurs

Institutions	2011	2012	2013	2014	2015
Amérique du Nord	0	0	3	3	4
Amérique du Sud et Centrale	3	1	1	3	3
Asie	3	5	6	14	21
Afrique	14	2	23	10	11
Europe hors UE	8	15	3	9	9
Union européenne	35	54	69	56	64
Total Institutions étrangères	63	68	105	95	112
Suisse	87 dont : Bâle : 1 Fribourg : 7 Genève : 3 Lausanne : 75 Neuchâtel : 1	174 dont : Fribourg : 7 Genève : 4 Lausanne : 137 Neuchâtel : 10 St Gall : 10 Zurich : 6	199 dont : Fribourg : 8 Genève : 4 Lausanne : 165 Neuchâtel : 14 St Gall : 7 Zurich : 1 <i>Ni Lucerne ni Bâle, ni Berne.</i>	255 dont : Bâle : 2 Berne : 2 Fribourg : 23 Genève : 13 Lausanne : 187 Lucerne : 1 Neuchâtel : 14 St Gall : 7 Zurich : 6	246 dont : Berne : 4 Fribourg : 28 Genève : 8 Lausanne : 178 Neuchâtel : 16 St Gall : 5 Tessin : 2 Zurich : 5 <i>Ni Lucerne ni Bâle.</i>
Total	150	252	304	350	358

Le Welcome Center

En 2015, 55 personnes ont été accueillies au Welcome Center de manière personnalisée (5 de moins qu'en 2014) ; il s'agissait comme l'année passée tant de boursiers, de nouveaux collaborateurs, dont des stagiaires- juristes, que de chercheurs d'universités suisses et étrangères, représentant 24 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des deux Amériques.

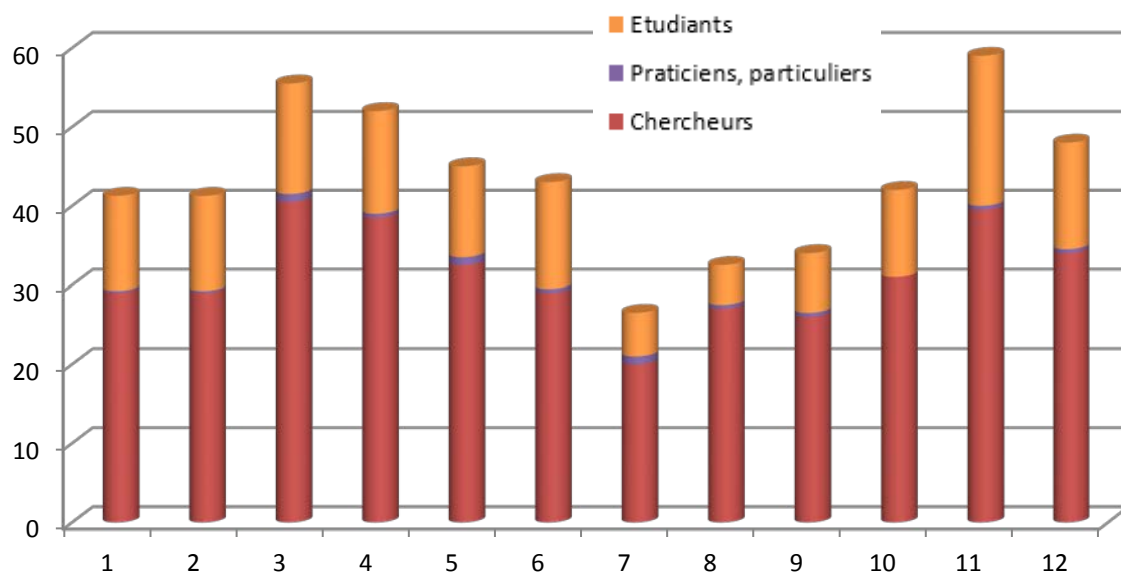
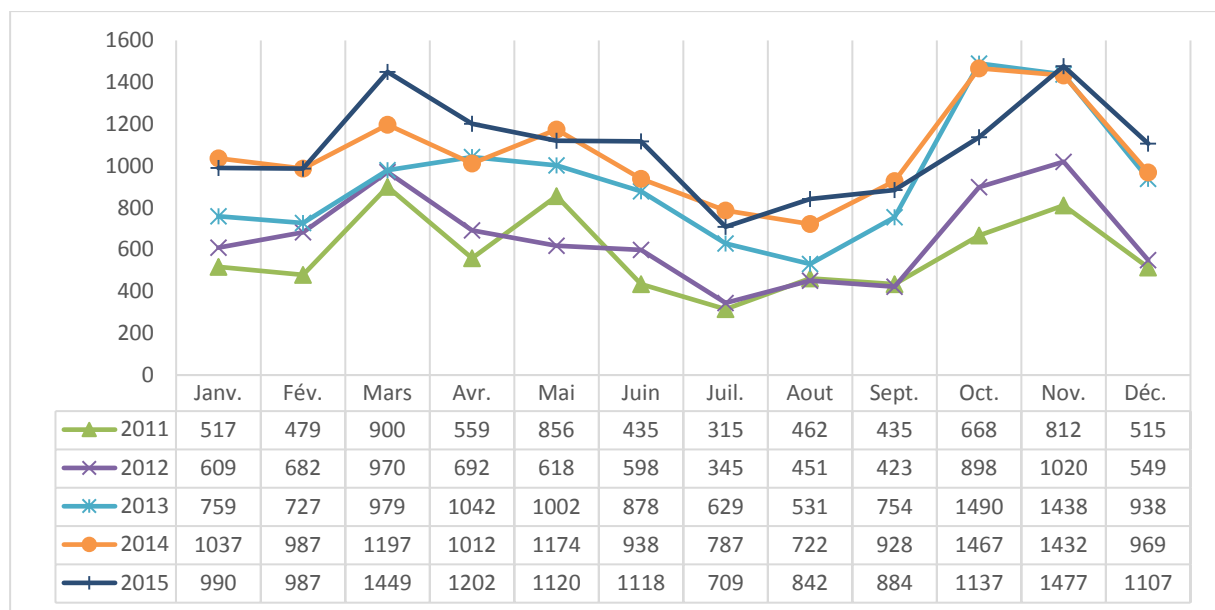
6. Fréquentation de la bibliothèque

Une fréquentation qui s'est quelque peu accrue et qui reste très studieuse et régulière

Plus de 13 000 utilisateurs réguliers en 2015, c'est le nouveau record de fréquentation pour la bibliothèque qui accueille chaque jour ouvrable une moyenne de 44 lecteurs (33 disposant d'une table réservée et 11 visiteurs ponctuels) pour 124 places de travail disponibles. Il y a donc encore de la marge pour améliorer la proportion de places de travail utilisées (mais cela reste assez complexe à gérer avec le système de réservation) et pour augmenter le nombre (629) d'étudiants provenant d'une faculté extérieure à l'UNIL, ce qui représente actuellement seulement 5% de la fréquentation ponctuelle annuelle.

Chiffres clés fréquentation : 2010-2015

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Lecteurs	6'953	7'824	11'167	12'650	13'022



Organisation & Finances



I. Collaborateurs au 31.12.2015

Direction

Christina **Schmid**, directrice

Lukas **Heckendorn Urscheler**, vice-directeur et chef du domaine de direction juridique et scientifique

Sadri **Saieb**, chef du domaine de direction bibliothèque

Domaine de direction scientifique

Françoise **Hinni**, secrétaire juridique

Marie **Papeil**, assistante marketing & communication

Manon **Roquette**, assistante marketing & communication

Gabriela **Zurkinden**, secrétaire juridique

Alberto **Aronovitz**, conseiller juridique, droits hispanophones et droit israélien

John **Curran**, conseiller juridique, droit des pays de Common Law

Stéphanie **de Dycker**, conseillère juridique, droits francophones

Karen **Druckman**, conseillère juridique, droits américain et des pays de Common Law

Karim **El Chazli**, conseiller juridique, droits arabes et musulmans

Andreas **Fötschl**, responsable droit continental

Johanna **Fournier**, conseillère juridique, droit germanophone

Ilaria **Pretelli**, conseillère juridique, droit italien

Alfredo **Santos**, conseiller juridique, support bibliothèque, publications et recherches

Josef **Skala**, conseiller juridique, droits d'Europe centrale et orientale

Martin **Sychold**, responsable Common Law & systèmes mixtes

Carole **Viennet**, conseillère juridique, droits francophones

Henrik **Westermarck**, conseiller juridique, droits scandinaves

Harro von Senger, expert externe en droit chinois

Technique et informatique

Jacques **Brullisauer**, spécialiste technique

Christophe **Genoud**, responsable technique

Dominique **Rey**, responsable informatique

Domaine de direction bibliothèque

Michele **Baccherassi**, bibliothécaire scientifique et responsable site, Office fédéral de la justice

Boris **Beer**, bibliothécaire système, chef de projet IF

Chantal **Berger**, collaboratrice au service au public

Julien **Chevalley**, apprenti (AID)

Magdalena **Czartoryjska Meier**, bibliothécaire spécialisée, catalogage et développement des collections

Mostapha **Najem**, responsable des collections et de la formation professionnelle I+D

Céline **Porret**, bibliothécaire spécialisée, ressources continues

Hubert **Schmutz**, responsable des acquisitions et bibliothèque OFJ

Véronique **Schwendener**, agent I+D, acquisitions et suites

Christiane **Serkis**, bibliothécaire scientifique, ressources continues et Welcome Center

Weiling **Tang**, bibliothécaire scientifique, collection chinoise

Florence **Waeber**, bibliothécaire spécialisée, acquisitions et suites

Laura **Wägli**, apprentie (AID)

Hanna **Wojcik**, bibliothécaire scientifique

Finances et ressources humaines

Cindy **Hugi**, cheffe du personnel (Bern)

Thomas **Hänni**, chef finances et controlling (Bern)

II. Conseil et Comité de l'Institut

Le Conseil de l'Institut planifie et arrête dans les grandes lignes l'activité de l'Institut et la contrôle. Le Conseil de l'Institut crée un Comité, qui est dirigé par le président du Conseil.

2015 est la dernière année du Conseil dans cette composition, de nouvelles élections ont eu lieu courant de l'année pour le mandat 2016-2020.

Liste des membres du Comité-Conseil au 31.12.2015

Président du Comité et du Conseil

Martin **Dumermuth**, directeur de l'Office fédéral de la justice, président du Conseil

Membres du Comité et du Conseil :

Dominique **Brown-Berset**, Avocate, Genève
Markus **Schefer**, Professeur, Université de Bâle
Michael **Schöll**, Sous-Directeur, Office fédéral de la justice
Jörg **Schmid**, Professeur, Université de Lucerne
Franz **Werro**, Professeur, Université de Fribourg

Membres du Conseil :

Ruth **Arnet**, Professeure, Université de Zurich
Eric **Golaz**, Chef de Service, État de Vaud, SECRI
Florence **Guillaume**, Professeure, Université de Neuchâtel
Susan **Killias**, Secrétaire générale, EPFL
Kathrin **Klett**, Juge fédérale, Tribunal Fédéral
Alfred **Koller**, Professeur, Université de St. Gall
Peter V. **Kunz**, Professeur, Université de Berne
Jürg **Lindenmann**, Ambassadeur et directeur suppléant de la Direction du droit international, DFAE
Hansjörg **Peter**, Professeur, Université de Lausanne
Thomas **Pletscher**, Membre de la direction, economiesuisse
Barbara **Rüetschi**, Suppléante, Administration fédérale des finances
Gerhard M. **Saladin**, Chef Rechtsetzung, Eidg., Generalsekretariat VBS, Recht VBS
Karine **Siegwart**, Sous-Directrice, Office fédéral de l'environnement
Guido **Sutter**, Ressortleiter „Recht“, SECO
Bénédict **Winiger**, Professeur, Université de Genève
Daniel **Zimmermann**, Fürsprecher, Office fédéral de la culture.

III. Conseil scientifique

Suite aux séances de mise en place et des premiers échanges qui ont eu lieu en 2013, deux séances se sont tenues en 2015 : le 1^{er} mai et le 22 octobre.

Lors des deux séances, le Conseil scientifique a notamment aidé la Direction en vue de la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie scientifique. Il a également soutenu l'Institut par un contrôle de qualité sur des avis de droit ainsi que par des contributions ponctuelles à la formulation et mise en œuvre de plusieurs projets.

En accord avec ses statuts, le Conseil scientifique a élu à la nouvelle présidence M. Alexander R. Markus et M. Andreas Furrer à la vice-présidence. M. Pierre Widmer reste membre du Conseil scientifique et est ici remercié de son engagement en tant que président depuis 2013.

Membres du Conseil (2013-2015) :

Président : Alexander R. **Markus**, Professeur, Université de Berne (CH)

Vice-président : Andreas **Furrer**, Professeur, Université de Lucerne (CH)

Samantha **Besson**, Professeure, Université de Fribourg (CH)

Katharina **Boele-Woelki**, Doyenne, Bucerius Law School (DE)

Peter **Breitschmid**, Professeur, Université de Zürich (CH)

Mauro **Bussani**, Professeur, Université de Trieste (I)

Petros C. **Mavroidis**, Professeur, Université de Neuchâtel (CH)

Ulrich **Magnus**, Professeur, Université d'Hamburg (D)

Geneviève **Schamps**, Professeure, Université Catholique de Louvain (B)

Pierre **Widmer**, Ancien Directeur de l'ISDC (CH)

Corinne **Widmer**, Professeure, Université de Bâle (CH)



IV. Ressources humaines

1. Mouvement du Personnel

Ont quitté l'ISDC :

- Philippe Baumann, secrétaire-stagiaire ;
- Martine Do-Spitteler, secrétaire, partie à la retraite

Ont été engagés à l'ISDC :

- Fanny Cornu, pour une période de deux mois en soutien à la bibliothèque ;
- Marie Delacrétaz, pour un stage d'un mois à la bibliothèque ;
- Johanna Fournier, comme conseillère juridique à l'issue de son stage en 2014 ;
- Chiara Gizzi, pour un stage de deux mois en soutien à la bibliothèque ;
- Manon Roquette, en contrat à durée déterminée de trois mois en communication ;
- Jérémie Rudaz, auxiliaire à la bibliothèque ;
- Carole Viennet, juriste en droit francophone, pour remplacement congés maternité ;
- Laura Wägli, apprentie AID.

2. Stagiaires-juristes

L'Institut offre plusieurs places de stages par an pour de jeunes juristes, déjà en possession d'un Master en droit. Ces stages durent entre trois mois et une année. En 2015, neuf jeunes juristes ont pu effectuer un stage à l'ISDC.

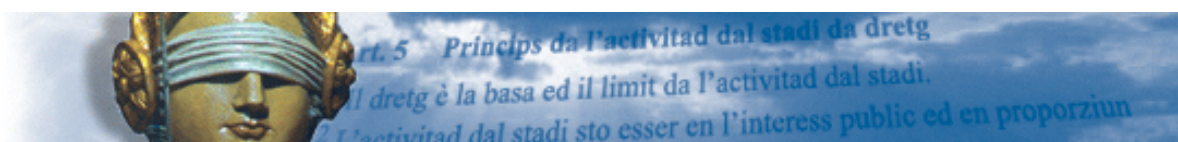
Nom	Prénom	Pays	Arrivée	Départ	Stage
Schnyder	Adriana	Suisse	01.09.2014	28.02.2015	ISDC
Belokrylova	Ekaterina	Russie	01.10.2014	31.03.2015	ISDC
Vest	Signe Andersen	Danemark	01.01.2015	31.03.2015	ISDC
Demierre	Rafaella	Suisse	01.03.2015	30.05.2015	ISDC
Viennet	Carole	Suisse	01.06.2015	30.11.2015	ISDC
Deuring	Silvia	Allemagne	01.07.2015	30.09.2015	Referendariat
Ferraiuolo	Luca	Italie	01.09.2015	30.11.2015	Université de Bergamo
Dedié	Pascal	Allemagne	01.10.2015	31.12.2015	Referendariat
Petit	Aurélie	Suisse	01.11.2015	31.01.2016	ISDC



3. Stagiaires de l'Office fédéral de la justice

Comme chaque année, l'Institut reçoit des stagiaires de l'Office fédéral de la justice. Ils passent désormais deux jours à l'Institut pendant lesquels ils acquièrent un aperçu du droit comparé et des différents systèmes juridiques.

En 2015, les personnes suivantes sont venues passer deux jours de découverte à l'ISDC : Dominik Betschart, Marie-Tiffany Bolema, Laura Bruseghini, Mirco Duff, Regula Glur et Michael Striegl.



4. Emploi d'étudiants

L'Institut emploie également des étudiants de l'Université de Lausanne en qualité d'auxiliaires à la bibliothèque et à la réception. Leurs tâches consistent notamment à mettre à jour les collections de publications à feuillets mobiles, à préparer la reliure, à assurer la réception de l'Institut et le standard téléphonique ainsi qu'à apporter leur assistance lors de l'organisation de conférences/colloques.

En 2015, les étudiants suivants ont travaillé à l'Institut :

Nom	Prénom	Faculté
Guenin	Valentine	Faculté de Psychologie
Loi Zedda	Daphné	Faculté des Lettres
Kiesse	Gianeli	HEG
Saieb	Taïs	Faculté de Droit et des sciences criminelles
Shabi	Maxime	Faculté des géosciences et de l'environnement
Vetterli	Grégoire	Faculté de Droit et des sciences criminelles
de Wolff	Jade	Faculté de Droit et des sciences criminelles



V. Finances

1. Compte de résultats

a. Revenus

Emoluments

E1300.0001 **525 979**

LF du 6.10.1978 sur l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.1). O du 4.10.1982 sur les émoluments de l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.15).

Honoraires pour avis de droit fournis à des tiers et à la Confédération.

- Compensations pour utilisations et prestations de service AIF 525 979

Le montant des recettes dépend de la demande d'expertises portant sur le droit d'autres pays. Le montant des revenus est inférieur de 110 421 francs au budget car la demande a été plus faible que prévu.

Compensations

E1300.0010 **30 496**

LF du 6.10.1978 sur l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.1). O du 4.10.1982 sur les émoluments de l'Institut suisse de droit comparé (RS 425.15).

Remboursement de coûts, recherches bibliographiques, copies de documents, etc.

- Autres remboursements AIF 30 496

Revenus inférieurs au budget de 28 500 francs environ. Les recettes varient en fonction des fluctuations de la demande.

Autres revenus

E1500.0001 **3 402**

Essentiellement location de places de stationnement aux collaborateurs et redistribution de la taxe sur le CO2.

- Revenus des immeubles AIF 780
- Revenus divers différents AIF 2 622

Prélèvement sur provisions pour soldes horaires positifs

E1700.0010 **9 673**

- Provisions pour soldes de vacances, d'heures supplémentaires et d'horaire mobile SIF 9 673

Lorsque des soldes de vacances ou d'heures supplémentaires et d'autres soldes horaires accumulés au cours d'années antérieures sont utilisés, il y a lieu de recourir aux provisions constituées pour les financer. Les provisions de l'ISDC dans ce domaine s'élèvent encore à 176 903 francs.

b. Charges

Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur

A2100.0001 **5 139 764**

- Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur AIF 5 146 408
- Rétribution du personnel, budgétisation décentralisée SIF 6 643

Malgré les menaces qui planent sur l'effectif du personnel de l'institut, il a été possible de préserver le crédit en attendant quelque temps avant de repourvoir un poste vacant.

Autres charges de personnel

A2109.0001 **25 275**

Formation et perfectionnement du personnel en Suisse ou à l'étranger dans les domaines juridique, bibliothéconomique et linguistique, recherche de personnel, garde des enfants.

- Garde des enfants AIF 342
- Formation et perfectionnement AIF 24 743
- Autres charges de personnel, budgétisation décentralisée AIF 190

Le montant est inférieur au budget car le coût des gardes d'enfants requises et des formations suivies a été moindre que prévu. Les frais de recrutement ont également été inférieurs aux prévisions.

Charges de biens et services liées à l'informatique

A2114.0001 **464 710**

Le soutien informatique est assuré par l'Université de Lausanne et le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO; contrat de prestations). Il comprend le matériel informatique, les logiciels et la formation.

- Matériel informatique AIF 78 149
- Logiciels – informatique AIF 199 347
- Informatique, exploitation/entretien AIF 86 077
- Informatique, exploitation/entretien IP 52 647
- Prestations de télécommunication IP 48 488

Le montant des charges est inférieur au budget car les dépenses de bureautique ont été moindres et que l'ISDC n'a finalement pas été intégré dans l'administration fédérale centrale, de ce fait les besoins en développement informatique ont été nuls.

Charges de conseil

A2115.0001 **180 206**

Indemnités pour le conseil et le comité de l'institut. Honoraires et frais des experts mandatés. Réforme de l'institut.

- Charges générales de conseil AIF 180 206

Les besoins d'expertises externes se sont avérés moins élevés que prévu, d'où un léger recul des charges par rapport au budget.

Autres charges d'exploitation

A2119.0001 **1 881 779**

Electricité, eau et chauffage, conformément au budget du canton de Vaud. Coûts d'exploitation et d'entretien du bâtiment et des aménagements extérieurs de l'institut effectués par le personnel de l'Université de Lausanne, conformément au budget du canton de Vaud (convention du 15.8.1979 entre la Confédération et le canton de Vaud). Travaux d'entretien et de réfection du bâtiment.

Acquisition d'ouvrages juridiques étrangers et internationaux. Abonnements à des périodiques spécialisés. Acquisition de CD-ROM et d'e-books juridiques et abonnements aux bases de données spécialisées suisses et étrangères. Contribution au financement de la publication de l'Annuaire de droit international privé (édité par l'Institut suisse de droit comparé en collaboration avec la maison d'édition Sellier European Law Publishers).

Frais de voyages de service, frais de représentation, location de véhicules, pertes sur débiteurs, organisation de conférences et de séminaires, matériel d'entretien et installations de sécurité, matériel de bureau et d'atelier, charges d'exploitation pour véhicule de service, acquisition de matériel de bureau, bureautique et mobilier, ordres d'impression.

- Approvisionnement et élimination, immeubles AIF 90 000
- Entretien AIF 61 200
- Entretien et inspection AIF 74 650
- Taxes postales et frais de port AIF 17 554

• Transports et carburant AIF	770
• Fournitures de bureau, imprimés, livres, périodiques AIF	1 300 853
• Frais effectifs AIF	40 528
• Frais forfaitaires AIF	3 000
• Pertes sur débiteurs AIF	407
• Charges d'exploitation distinctes AIF	163 773
• Biens matériels non portés à l'actif (sans matériel informatique) IP	423
• Transports et carburant IP	962
• Fournitures de bureau, imprimés, livres, périodiques IP	32 759
• Prestations de service IP	94 900

Amortissement du patrimoine administratif

A2180.0001 **15 972**

Amortissement de biens meubles portés à l'actif et d'infrastructure informatique sur le crédit d'investissement A4100.0001 «Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks».

• Amortissement de l'informatique SIF	15 972
---------------------------------------	--------

2. Compte des investissements

Dépenses

Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks

A4100.0001 —

Investissements dans le domaine informatique.

• Investissements, systèmes informatiques AIF	-
---	---

Le renouvellement prévu d'un serveur n'a pas eu lieu.

3. Compte des investissements

Dépenses

Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks

A4100.0001 —

Investissements dans le domaine informatique.

Le renouvellement prévu d'un serveur n'a pas eu lieu.

Toutes les données sont également disponibles sur le site :

<http://www.efv.admin.ch/f/dokumentation/finanzberichterstattung/staatsrechnungen.php>

VI. Logistique et sécurité

1. Exploitation

D'importants travaux ont été réalisés à l'ISDC durant l'année 2015 :

- Des travaux de peinture au niveau 1 ont été réalisés pour permettre d'éclaircir les zones de passage ainsi que les espaces des tables de travail ;
- Un espace de rayonnage mobile a été créé au niveau 1 pour réaliser un gain de place (plus de 1'000 mètres linéaires) pour un total de 1'985 mètres linéaires qui permettra le rangement des collections historiques, avec une nouvelle appellation (Historica) ;
- Un nouvel espace (salle Ballarino) a été créé au niveau 2 pour le rangement de cette collection ainsi qu'une salle de travail pour les visites occasionnelles à l'ISDC. Des rayonnages ont été installés ainsi qu'une table de travail.

2. Atelier de reliure

Cette année était chargée en travaux de reliure, notamment en raison de divers dons reçus.

986 volumes ont été reliés et traités, dont 247 reliures pleines (collées, cartonnées), 575 reliures simples (agrafées, anneaux, collées à chaud) ainsi que 164 réparations.

3. Sécurité

Une grande collaboration est actuellement en développement avec l'UNISEP, notamment pour la formation du personnel (secouristes, sécurité et évacuation du bâtiment).

4. Santé et sécurité sur la place de travail

Un questionnaire de la SUVA a été distribué à tous les collaborateurs et collaboratrices, pour avoir un feed-back de leurs conditions de travail, notamment pour une meilleure installation devant un écran. Un support en plexiglace a été distribué aux collaborateurs afin d'obtenir une meilleure synergie entre la lecture d'un document et l'écran.

5. Prêt des salles de conférence

Février :

Séminaire approfondi sur la Médiation, Université de Lausanne.

Mars :

Séance de Direction de l'Université de Lausanne.
Commission de gestion du Grand Conseil Vaudois.
Conseil stratégique RERO.

Avril :

Séance du Grand Conseil de Glaris.

Juin :

Commission de gestion du Grand Conseil vaudois.
Conseil stratégique RERO.
Cellule de Crise Institutions fédérales.
Séance de l'Association des juristes suisses pour le désarmement nucléaire.

Septembre

Conseil stratégique RERO.

Novembre :

Rencontre de l'Enseignement Gymnasial vaudois.

VII. Informatique

Les faits marquants de l'année 2015 pour le domaine IT ont été :

- L'application d'une série de bonnes pratiques basées sur la norme ISO 27002 dans le domaine de la sécurité. Ce travail continuera en 2016.
- L'implémentation de l'authentification unique de l'utilisateur (single-sign-on) pour la quasi-totalité des systèmes connectés au réseau universitaire, afin de faciliter entre autres la connexion à distance, le télétravail, et l'accès aux systèmes sans fil ainsi qu'à certaines applications administratives de l'université.
- Le déploiement à l'interne de la solution de messagerie instantanée Lync pour permettre une meilleure communication à l'intérieur des groupes de travail.
- La mise à jour vers la nouvelle version de l'hyperviseur VMware pour l'infrastructure des serveurs.
- un travail important a été effectué pour préparer la migration vers un nouvel hébergeur de sites web, simultanément au développement du nouveau site web de l'institut.

VIII. Relations publiques

1. Photographe

Pour l'année 2015, l'Institut a décidé de renouveler sa bibliothèque d'images internes. Le mandat a donc été donné à Guillaume Perret, qui a effectué la prise de photographie du bâtiment, des différentes activités de l'ISDC ainsi que la réalisation de portraits des collaboratrices et collaborateurs.

2. Réseaux sociaux



Après son compte Facebook, puis sa page officielle sur LinkedIn, l'Institut a ouvert un compte Twitter. Il sert à pouvoir partager les nouveautés du monde juridique et également annoncer les événements à l'ISDC.



AiSDC

Alumni et Amis



I. Activités

Le Comité s'est réuni les 11 juin, 8 octobre et 17 décembre. L'Assemblée générale ne s'est pas tenue cette année.

II. Prix AiSDC

Une fois encore, il n'a pas été attribué, sur la base des avis des experts consultés.

III. Bourse Petar Sarcevic

Elle a été attribuée à Madame Hester Kroeze, étudiante en master à l'Université d'Utrecht. Durant les mois de mai et juin, elle a pu développer son sujet de recherches portant sur « The Legitimacy Triangle » ; elle s'est exprimée lors d'une *Rencontre informelle* organisée par l'Institut le 2 juin sur « Strategies for Tackling Constitutional Challenges in Diverse Cooperative Entities : A Comparison between the European Union and Switzerland ».

IV. Nouvelles des membres Ambassadeurs AiSDC

4.1 Suite aux contacts renoués l'année dernière avec M. XU Guojian, devenu ambassadeur AiSDC à Shanghai, ce dernier a assuré la liaison avec les Alumni de Chine ayant séjourné à l'Institut depuis sa création et le projet de concrétiser les relations avec eux a vu le jour à l'occasion de la 3^e conférence internationale « Comparative Law and Global Common Law » organisée par la CUPL (China University of Political Sciences and Law) et le College of Comparative Law dirigé par le Professeur GAO Xiang, à Pékin, du 25 au 27 septembre.

En conclusion à cet évènement scientifique, une après-midi et une soirée ont été consacrées à l'Assemblée des Alumni réunissant quelque 25 anciens chercheurs (boursiers du Gouvernement chinois et boursiers van Calker) qui ont ainsi créé la *China Association of Alumni and Friends of the Swiss Institute of Comparative Law* ; les représentants du Comité AiSDC (M. Lukas Heckendorn et Mme Christiane Serkis), ainsi que le professeur Harro von Senger, deux membres AiSDC Mme Ekaterina Belokrylova (professeure à l'Université d'Udmurt, Izhevks, Russie) et M. Adel Galiakberov (Université de Kazan Volga, Russie) - tous deux conférenciers durant ces journées -, de même qu'un représentant de l'Ambassade de Suisse en Chine, Mr. Gregor Muischneek, 3^e secrétaire, en ont été témoins.

Le président de la China Association-AiSDC est le Professeur HUANG Jin, président de la CUPL, et 1^{er} boursier van Calker de Chine ayant séjourné à l'Institut (en 1986 et 1987). Le Comité est composé de 12 vice-présidents dont l'un est également le secrétaire-général, M. XU Guojian, précité, avocat à Shanghai, avocat-conseil du Consulat général de Suisse et 2^e boursier van Calker chinois ayant séjourné à l'Institut en 1988. L'un des 12 vice-présidents n'est autre que le Procureur général de la RPC, Mr CAO Jianming, venu séjourner à l'Institut en 1989 ; la plupart des Alumni, triés sur le volet avant leur séjour à l'Institut, ont réalisé d'excellentes carrières par la suite.

4.2 L'ambassadeur AiSDC en Guinée (Conakry), M. Thierno Baldé donne régulièrement de ses nouvelles et a annoncé son passage à l'action politique dans son pays par sa nomination de membre du Bureau exécutif de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) et de secrétaire national chargé des Affaires juridiques.

V. Nouvelles des membres

- Le 6 mars, un apéritif a eu lieu en hommage au Professeur Alfred von Overbeck, co-fondateur et premier directeur de l'Institut, pour son 90^e anniversaire.
- Le 14 mars décédait M. Fritz Sturm, professeur honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, ancien ami de l'Institut suisse de droit comparé et membre de l'AiSDC.
- Le 15 août décédait également M. Jacques-Michel Grossen, professeur honoraire de la Faculté de droit de Neuchâtel, co-fondateur de l'Institut et membre de l'AiSDC.
- En mémoire de feu M. Patrick Glenn, professeur à la Faculté de droit de l'Université de McGill, et membre de longue date de l'AiSDC, un espace de travail réservé aux professeurs et aux boursiers de l'Institut dans la bibliothèque porte désormais son nom depuis le 22 octobre, où une petite conférence suivie d'un apéritif ont eu lieu.
- Le 17 décembre a été marqué par l'inauguration d'une salle contenant la collection de feu le professeur Tito Ballarino, léguée par ses héritiers à la bibliothèque de l'Institut.
- En 2015, l'AiSDC a accueilli 9 nouveaux membres : 3 professeurs, 1 conseiller gouvernemental, 1 avocat, 1 doctorant, 2 étudiants en master, 1 secrétaire.

VI. Comptes de l'AiSDC

L'AiSDC a financé les pauses-café et les apéritifs des événements ci-dessous :

- le 6 mars, Hommage à M. Alfred von Overbeck
- le 30 avril, Journée de DIP
- le 1^{er} septembre, Droit & Super Héros
- le 22 octobre, « Remembering Patrick Glenn »
- le 17 décembre, Inauguration de la salle Tito Ballarino

L'AiSDC a participé pour moitié au financement de l'évènement China Association- AiSDC (cf. supra, pt 4.1), l'autre moitié ayant été prise en charge par les partenaires chinois. Le montant des dépenses de l'AiSDC s'élève à 4'857.- CHF.

Le montant du solde au 31 décembre 2015 est de 15'168,74 (il s'élevait à 18'193,66 CHF au 31 décembre 2014). Le montant total des crédits est de 6'854,04 CHF et celui des débits de 9'878,96.

